UICN

RAPPORT ANNUEL

UICN 2015

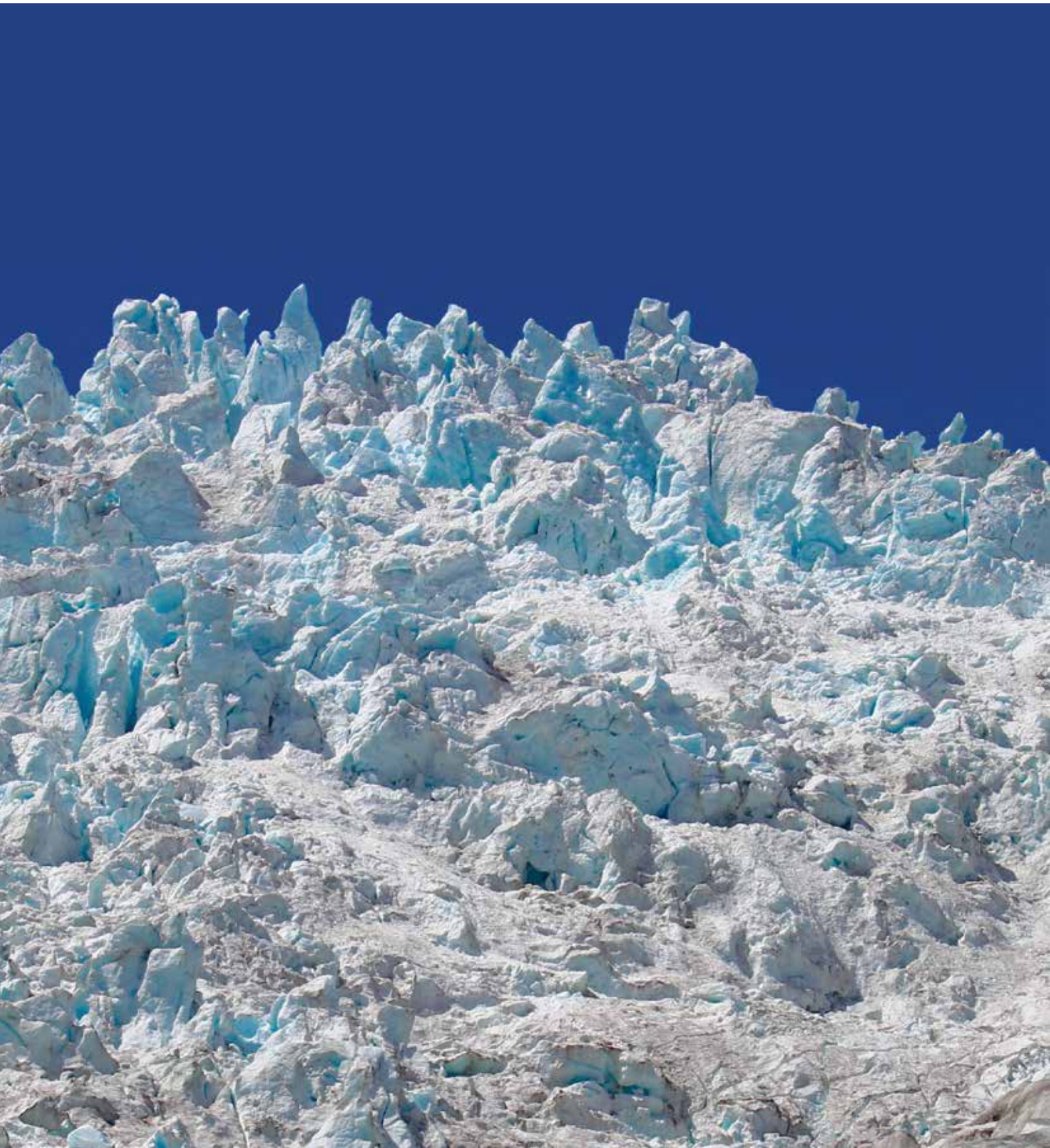

Table des matières

2 – 3 Message du Président et de la Directrice générale

4 – 8 Présentation générale de l'UICN

9 – 11 Orientations stratégiques de la Directrice générale pour 2016

12 – 21 Activités principales : un partenariat avec l'homme et la nature

22 – 23 Une Union fondée sur les partenariats

24 – 32 L'UICN dans le monde : penser global, agir à l'échelle régionale

Message du Président et de la Directrice générale

L'année 2015, qui vient de s'achever, a été intense en matière de négociations internationales, et décisive pour la communauté de l'environnement. Les nations du monde entier se sont réunies afin de convenir, à l'échelle mondiale, de mesures pour en finir avec la pauvreté, pour promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous, et pour affronter le changement climatique.

Les grandes avancées réalisées à Sendai (Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe), à Addis-Abeba (troisième Conférence internationale sur le financement du développement) et, surtout, à New York (Sommet des Nations Unies sur le développement durable) et à Paris (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) vont guider l'action de l'Union au cours des prochaines années.

Le rôle de la nature dans le développement

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en septembre, constitue une opportunité unique de mettre l'accent sur le rôle de la nature dans le développement, et d'envisager des solutions basées sur la nature dans le domaine du développement durable.

L'UICN a joué un rôle actif tout au long du processus des objectifs de développement durable (ODD), notamment par le biais de ses États membres, afin de garantir que le nouveau programme soutienne le développement durable sous tous ses aspects. Cet engagement a porté ses fruits. Ces objectifs ont un niveau d'ambition inédit au niveau mondial, et il est évident que le chemin pour les atteindre ne va pas être facile. Il va falloir travailler dur et faire preuve d'une bonne capacité de collaboration, d'intelligence, de créativité et de motivation.

Changement climatique : des solutions basées sur la nature

Nous nous réjouissons également de l'Accord de Paris sur les changements climatiques car il représente un immense pas en avant. Les Membres gouvernementaux et non gouvernementaux de l'UICN, les membres du Conseil, des Commissions, et du Secrétariat de l'organisation, se sont tous réunis pour lancer un message fort à l'occasion de la CCNUCC COP21 : la nature est une alliée puissante, mais souvent sous-estimée, dans notre lutte contre le changement climatique.

À Paris, notre présence remarquée a occupé, sous une unique bannière, deux magnifiques pavillons. Ministres, négociateurs, universitaires, chefs d'entreprises, dirigeants d'institutions, leaders religieux, scientifiques et militants ont participé à plus de 100 événements portant sur les forêts, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, le milieu marin, l'eau, les espèces, les Peuples autochtones, le genre, etc.

L'importance de notre engagement dans le cadre de la COP21 a contribué à renforcer le rôle essentiel et pertinent de l'UICN dans le cadre du programme sur le climat.

Un programme ambitieux prévu pour les quatre prochaines années

Tout au long de la deuxième partie de l'année 2015, nous nous sommes tous les deux impliqués activement dans le cycle de Forums régionaux de la conservation. Cela a été une formidable occasion de rencontrer des Membres et de discuter avec eux des priorités de l'Union. Ces échanges nous ont également guidés pour savoir comment organiser la mise en œuvre du Programme de l'UICN 2017-2020. Celui-ci sera approuvé en septembre 2016 lors du prochain Congrès mondial de la nature de l'UICN.

C'est la première fois que ce Congrès, qui a lieu tous les quatre ans, se tiendra aux États-Unis. Nous sommes certains qu'il sera l'un des points culminants de l'année 2016, et un moment déterminant pour l'UICN et pour la communauté impliquée dans la conservation, dans la perspective des quatre prochaines années et au-delà.

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN, dont le thème est *Planète à la croisée des chemins*, a un objectif ambitieux : améliorer la façon dont nous gérons notre environnement naturel pour le développement humain, social, et économique. C'est le moment de mobiliser l'ensemble de la société pour partager à la fois les responsabilités et les avantages de la conservation. Nous savons que le Congrès de l'UICN à Hawaï nous aidera à définir le niveau d'engagement et d'ambition requis au niveau mondial.

Nous tenons à remercier nos Membres, les membres du Conseil, des Commissions, et le personnel de l'organisation pour leur engagement indéfectible. C'est grâce à eux que l'Union a continué, en 2015, à être un leader et une référence au niveau mondial.

Nous nous réjouissons de vous retrouver bientôt à Hawaï.

Zhang Xinsheng, Président

Inger Andersen, Directrice générale

Présentation générale de l'UICN

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1300 organisations Membres et les compétences de ses 15 000 experts. Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses sur la conservation. Sa taille lui permet de jouer le rôle d'incubateur et de référentiel fiable de bonnes pratiques, d'outils et de normes internationales.

L'UICN offre un espace neutre où diverses parties prenantes – gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives et autres – peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions pour lutter contre les défis environnementaux et obtenir un développement durable.

Travaillant de concert avec de nombreux partenaires et soutiens, l'UICN met en œuvre un portefeuille vaste et divers de projets liés à la conservation dans le monde. Associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel des communautés locales, ces projets visent à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

Aperçu des Membres de l'UICN (2015)

Région statutaire	États membres	Organismes gouverne-mentaux	ONG internationales	ONG nationales	Affiliés	TOTAL
Afrique	28	21	12	163	1	225
Méso-Amérique et Amérique du Sud	6	5	7	160	5	183
Amérique du Nord et Caraïbes	2	11	29	81	12	135
Asie du Sud et de l'Est	14	28	6	208	4	260
Asie de l'Ouest	6	9	0	42	0	57
Océanie	9	13	2	31	0	55
Europe de l'Est, Asie du Nord et centrale	5	12	3	44	2	66
Europe occidentale	19	27	49	208	23	326
TOTAL	89	126	108	937	47	**1307**

Membres

Les Membres proviennent d'horizons variés, adoptent des approches très diverses, et travaillent sur un large éventail de projets et d'initiatives. Tous ont rejoint l'UICN parce qu'ils partagent et soutiennent la mission de l'organisation : conserver l'intégrité et la diversité de la nature.

Évolution de la composition de l'UICN

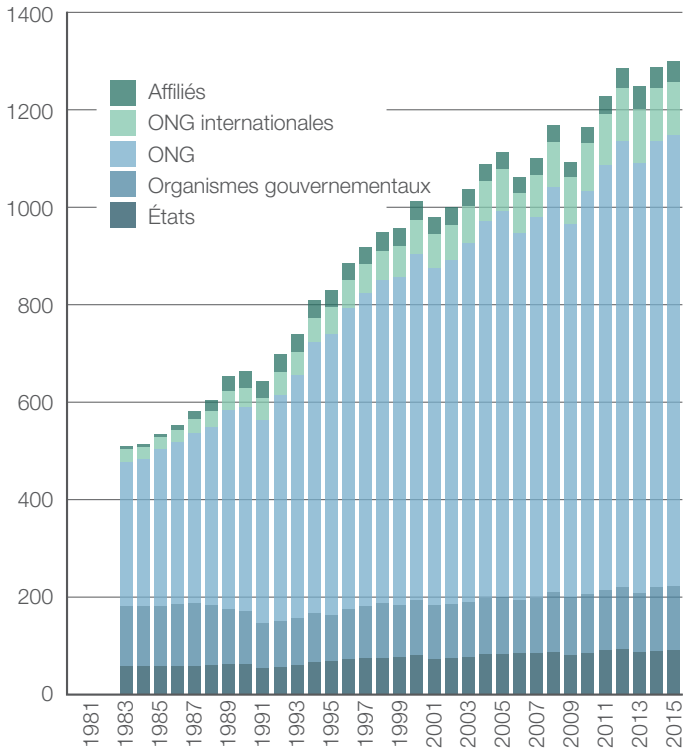

En 2015, l'Union a accueilli 51 nouveaux Membres. La plupart d'entre eux appartiennent au secteur des ONG, qui représentent aujourd'hui plus de 1.000 Membres. Le nombre d'États membres a également augmenté cette année, avec l'adhésion de la Mongolie et des Palaos. Le nombre d'organismes gouvernementaux membres de l'Union s'est maintenu.

Les Membres de l'UICN provenant d'un même pays ou d'une même région peuvent choisir de se regrouper sous la forme de comités nationaux et régionaux afin de faciliter la coopération entre les Membres et avec les autres composantes de l'Union. La taille de ces comités est variable, et ils peuvent prendre différentes formes. Il existe actuellement 67 Comités nationaux et régionaux reconnus officiellement, parmi lesquels les comités nationaux du Viet Nam et de l'Ouganda venus s'ajouter à la liste en 2015.

Au niveau international, l'UICN dispose d'une mission permanente d'observation officiellement accréditée auprès de l'ONU, à New York, avec un statut consultatif auprès des sièges des Nations Unies à Nairobi, Genève, et Vienne. L'UICN est également la seule organisation internationale spécialisée dans les questions environnementales, et en particulier celles qui touchent à la biodiversité, à la conservation de la nature, et à l'utilisation durable des ressources naturelles, à jouir du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Comités des Membres de l'UICN (2015)

Région statutaire	National	Régional
Afrique	16	2
Méso-Amérique et Amérique du Sud	14	2
Amérique du Nord et Caraïbes	2	1
Asie du Sud et de l'Est	9	1
Asie de l'Ouest	3	1
Océanie	2	0
Europe de l'Est, Asie du Nord et centrale	3	0
Europe occidentale	11	0
TOTAL	**60**	**7**

Gouvernance

Tous les quatre ans, les Membres se réunissent lors du Congrès mondial de la nature, le plus grand rassemblement mondial sur l'environnement, pour élire les conseillers régionaux qui les représentent au Conseil de l'UICN. Il s'agit du principal organe directeur de l'organisation entre deux sessions du Congrès. Le Conseil, qui est soumis à l'autorité, à la direction, et à la politique du Congrès, établit l'orientation stratégique et la politique qui régissent le travail de l'Union, et assure le contrôle des résultats de toutes les composantes qui forment l'Union.

Le prochain Congrès mondial de la nature aura lieu à Honolulu, dans l'État américain d'Hawaï, du 1er au 10 Septembre 2016. Convoquée sous le thème *Planète à la croisée des chemins*, la réunion rassemblera plusieurs milliers de décideurs et de leaders issus de gouvernements et de la société civile, de peuples autochtones, d'entreprises et de représentants du monde académique, avec un objectif : préserver l'environnement et exploiter les solutions que la nature offre pour relever les défis mondiaux. Le Congrès sera le premier événement au niveau mondial depuis l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et l'Accord de Paris, et les décisions qui y seront prises joueront un rôle direct dans la mise en œuvre des objectifs de ces accords.

Dans le cadre du processus de gouvernance, l'UICN a organisé tout au long de l'année un certain nombre de Forums régionaux de la conservation, avec notamment des réunions sur l'Océanie en juillet à Suva (Fidji), sur l'Asie en août à Bangkok (Thaïlande), sur l'Afrique de l'Est et du Sud en septembre à Nairobi (Kenya), et sur l'Europe, l'Asie du Nord et l'Asie Centrale en décembre à Helsinki (Finlande). Ces forums régionaux constituent un mécanisme essentiel pour la préparation du Congrès, et contribuent à faire avancer le Programme de l'UICN qui fournit le cadre nécessaire à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, et à l'évaluation du travail de conservation mené par l'Union entre les congrès.

Avant chaque Congrès, l'UICN et ses partenaires-cadres ordonnent une évaluation externe de l'Union afin d'éclairer les processus d'élaboration de stratégies et de programmes en cours. Cela alimente également les autres processus d'évaluation, comme pour le Programme de l'UICN 2017-2020. L'évaluation externe de 2015, qui fera partie intégrante de la documentation mise à la disposition des Membres de l'UICN dans le cadre du Congrès mondial de la nature de 2016, évalue la pertinence, l'efficacité, et l'impact des chaînes des connaissances au sein du Programme de l'UICN, et des enseignements tirés de la collaboration avec les réseaux scientifiques et techniques d'experts appartenant aux six Commissions de l'UICN.

Les Commissions

Les six Commissions de l'UICN représentent un grand atout pour l'organisation, et sont un véritable vivier de science, de recherche, et d'action au niveau mondial. Ces commissions, essentielles pour l'Union, sont composées d'un large réseau actif d'experts passionnés par la nature et convaincus de son importance pour le bien-être humain, et elles contribuent à l'évaluation de l'état des ressources naturelles de la planète. Elles offrent des conseils scientifiques, juridiques, et politiques de haut niveau servant à guider la conservation et le développement durable. Ces experts, en étroite collaboration avec les Membres et le Secrétariat de l'UICN, jouent un rôle important dans le développement et la mise en œuvre du Programme de l'UICN.

Les commissions se concentrent particulièrement sur l'élaboration de lois et de politiques environnementales saines, en établissant un lien entre la conservation et la prise de décision économique et sociale, en évaluant l'état des espèces et des écosystèmes, et en encourageant une gestion élargie et plus performante des aires protégées et des ressources naturelles, et le renforcement de la conservation par l'éducation, la formation, et la communication stratégique.

Commission de la gestion des écosystèmes (CGE)

La CGE est un réseau d'environ 1.200 experts du monde entier qui fournit des conseils sur les questions liées à la gestion des écosystèmes, telles que l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, la pêche, la restauration des écosystèmes et les services procurés par ces derniers. La CGE est en train d'établir la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN, qui évalue l'état des écosystèmes du monde entier. Cette liste contribuera à orienter les mesures de conservation et les plans d'aménagement du territoire, et à mettre en avant les services de subsistance que les écosystèmes fournissent. La Commission participe également à l'élaboration du Programme mondial de gestion des écosystèmes de l'UICN.
www.iucn.org/cem

Commission de l'éducation et de la communication (CEC)

La CEC, la commission la plus ancienne de l'Union, dont la création remonte pratiquement à celle de l'institution en 1948, apporte une valeur ajoutée à l'action de conservation grâce à l'utilisation de la communication stratégique et de la gestion des connaissances. Forte de ses 1.300 membres, la CEC promeut les efforts de gestion des connaissances, l'apprentissage par le développement professionnel, et l'exploitation des technologies de l'information pour la conservation. La CEC a pour objectif de contribuer à la communication opérationnelle, à l'éducation, au renforcement des capacités, et à l'expertise en matière de gestion des connaissances dans le cadre du Programme de l'UICN pour 2013-2016.
www.iucn.org/cec

Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES)

La CPEES, qui est composée d'un réseau multidisciplinaire de près de 1.300 membres comprenant des universitaires, des chefs de communautés autochtones et locales, et des décideurs politiques, fournit conseil et soutien pour une politique et des pratiques efficaces en matière de conservation environnementale et de développement durable. La Commission s'intéresse aux facteurs environnementaux, économiques, sociaux, et culturels ayant un impact sur les ressources naturelles et la diversité biologique. La CPEES conduit un certain nombre de projets régionaux qui mettent l'accent sur un éventail de thèmes tels que la gouvernance, l'équité et les droits, l'environnement, les conflits et la sécurité, et les moyens de subsistance durables.
www.iucn.org/ceesp

Commission de la sauvegarde des espèces (CSE)

La CSE représente un réseau de plus de 10.000 spécialistes axé sur une approche scientifique. Elle est composée de scientifiques, de chercheurs sur le terrain, de responsables gouvernementaux et de leaders de la conservation, qui fournissent des conseils scientifiques aux organismes de conservation, aux organismes gouvernementaux et autres Membres de l'UICN, et soutiennent la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement. Les membres de la CSE appartiennent à l'un ou à plusieurs des 140 groupes d'experts, autorités pour la Liste rouge et groupes de travail, dont chacun se consacre à un groupe taxonomique ou à un thème comme les moyens de subsistance et l'utilisation durables, la réintroduction des espèces, ou le changement climatique. Le produit phare de la CSE, élaboré en partenariat avec le Programme mondial sur les espèces de l'UICN, est La liste rouge de l'UICN des espèces menacées™.
www.iucn.org/ssc

Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE)

La CMDE contribue à la conservation et au développement durable d'un point de vue écologique, en promouvant de nouveaux principes, outils, et concepts juridiques, et en renforçant les capacités dans le but de mieux faire respecter et appliquer les lois sur l'environnement. Elle joue un rôle crucial en aidant les organisations internationales, les secrétariats des conventions, les gouvernements et les juges dans la promotion des fondements juridiques de la protection de l'environnement. Ce réseau, composé de près de 1.400 spécialistes du droit et de la politique de l'environnement, travaille en étroite collaboration avec les Membres et les autres commissions de l'UICN, et en particulier avec le Centre juridique de l'UICN. La CMDE, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), exploite également la base de données ECOLEX, l'un des plus grands services d'information sur le droit de l'environnement.
www.iucn.org/wcel

Commission mondiale des aires protégées (CMAP)

Depuis plus de 50 ans, l'UICN et la CMAP sont à l'avant-garde de l'action mondiale en faveur des aires protégées. La CMAP, qui comprend plus de 2.440 membres répartis dans 140 pays, est le premier réseau mondial spécialisé dans les aires protégées. La Commission travaille en aidant les gouvernements et autres organismes à planifier les aires protégées et à les intégrer dans tous les secteurs, en fournissant des conseils stratégiques aux décideurs politiques, en renforçant les capacités et l'investissement dans les aires protégées, et en mobilisant les différentes parties prenantes des aires protégées pour résoudre les questions difficiles.
www.iucn.org/wcpa

Le Secrétariat

L'UICN est une Union décentralisée dont le siège du Secrétariat se trouve à Gland, près de Genève (Suisse). Le Secrétariat est dirigé par Inger Andersen, nommée Directrice générale de l'UICN en janvier 2015, qui bénéficie de plus de 30 ans d'expérience dans les domaines de l'économie du développement international, de la durabilité de l'environnement, et de l'élaboration de politiques, et qui a occupé plusieurs postes de direction au sein de la Banque mondiale et des Nations Unies.

Outre son siège, l'UICN dispose de neuf bureaux régionaux dans le monde entier, et d'un certain nombre de bureaux nationaux ou créés pour des projets particuliers. La section intitulée « L'UICN dans le monde : penser global, agir à l'échelle régionale », offre de plus amples informations sur les bureaux régionaux de l'organisation.

À la fin de l'année, l'UICN employait à temps plein 962 personnes réparties dans 52 pays, 84 % travaillant hors siège. Quatre-vingt-dix-huit nationalités sont représentées dans les effectifs, 72 % venant de pays en développement. L'UICN mène une politique proactive axée sur la diversité et sur une représentation équilibrée des sexes au sein du personnel du Secrétariat. L'objectif est toutefois loin d'être atteint, comme le montre le tableau ci-dessous, notamment au niveau de la direction. L'UICN, qui dispose d'un nouveau plan d'action visant la parité hommes-femmes, applique une politique de genre proactive, aussi bien au niveau de ses activités que de ses programmes.

Genre	Femme	Homme
Direction	22%	78%
Professionnel	46%	54%
Administration	44%	56%
TOTAL	**43%**	**57%**

Personnel de l'UICN

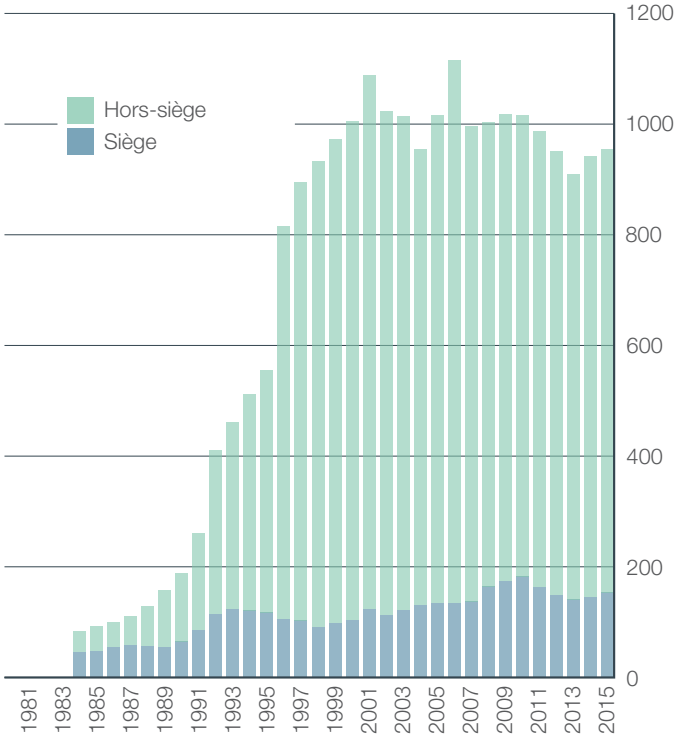

Orientations stratégiques de la Directrice générale pour l'année 2016

C'est un honneur pour moi d'avoir rejoint l'UICN en 2015, et je mesure le privilège que représente le fait d'être à la tête de cette organisation à un moment clé pour notre Union et pour le mouvement environnemental international en général. Nous pouvons effectivement nous réjouir sous bien des aspects de la façon dont la communauté mondiale a affirmé son engagement en faveur de la durabilité environnementale en 2015, et je suis réellement impressionnée par le nombre de contributions venant de toute l'Union qui ont aidé à atteindre ce résultat.

Bien que l'année dernière ait été porteuse de beaucoup d'espoirs, j'ai bien conscience que de nombreuses tendances fondamentales, de même que les perspectives mondiales, restent préoccupantes. J'ai saisi l'année dernière toutes les occasions pour insister sur le message suivant : les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés sont sans précédent de par leur caractère urgent et leur impact potentiel.

Nous avons tous pu observer les changements en cours sur notre planète. Nous savons que nous sommes sur le point de dépasser nos frontières planétaires. Nous sommes conscients de la disparité entre les riches et les pauvres de ce monde. Dans le même temps, le spectre du dérèglement climatique se profile à l'horizon. De nouveaux défis, liés aux déchets plastiques dans l'océan, aux pesticides systémiques, aux maladies fongiques, ou encore aux virus à propagation rapide, apparaissent et requièrent notre attention, tandis que des défis déjà bien connus tels que la disparition des espèces, l'effondrement des écosystèmes, et la mutation des écosystèmes dans un monde où le climat est en train de changer progressivement, continuent de mettre en jeu notre existence même.

Si nous ne faisons pas face à cette réalité, nous allons tout droit vers le sabotage de la sécurité-même qui caractérise pour l'instant notre existence sur la Terre. Ce que nous faisons, ou ne faisons pas, va déterminer pour toujours l'avenir de la planète telle que nous la connaissons.

Le poids de nos responsabilités est par conséquent énorme, et la tâche qui nous attend incontournable. C'est à notre génération qu'incombe l'immense responsabilité d'intensifier immédiatement les efforts de conservation, et l'UICN a pour mission d'orchestrer ce changement. Dans cette optique, j'ai identifié pour le Secrétariat sept objectifs clés à poursuivre l'année prochaine.

1. Faire du Congrès mondial de la nature une étape décisive pour traduire les accords sur l'environnement et le développement durable en mesures concrètes

Grâce au succès de la négociation des Objectifs de développement durable (ODD) et à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, l'année 2016 sera peut-être celle de toutes les opportunités pour engager notre planète dans une dynamique de développement durable. Il nous faut être à la hauteur.

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN est le point de ralliement du mouvement pour l'environnement au niveau mondial. Le prochain Congrès, qui aura lieu à Hawaï du 1er au 10 septembre 2016, se trouve dans une position unique pour mobiliser la communauté internationale en ce moment où nous cherchons à transformer les engagements sans précédent de 2015 en mesures concrètes et transformatrices pour aller de l'avant.

Le Congrès, auquel participeront des milliers de représentants de gouvernements, du monde de l'entreprise et de la société civile, d'organisations de peuples autochtones, d'universitaires, de scientifiques et autres, se tiendra pour la première fois aux États-Unis, Membre fondateur de l'UICN et partenaire de longue date de notre Union.

La réunion va inciter la communauté internationale à prendre des mesures en faveur de la nature, en démontrant le rôle clé de cette nature qui constitue le système dont dépend notre vie, et en présentant des exemples éloquents qui montrent comment la conservation et la protection de l'environnement ont pu procurer des bénéfices tangibles pour l'être humain, la nature, et le développement durable.

Nous nous engageons à faire en sorte qu'un programme ambitieux, percutant, et doté d'une grande visibilité ressorte du Congrès de l'UICN pour la prochaine période quadriennale. Pour avoir une portée suffisante, le Programme de l'UICN 2017-2020 a été explicitement conçu en vue de véhiculer la réponse aux principaux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Préparer l'UICN pour l'avenir

Le financement des efforts de conservation demeure un obstacle difficile à surmonter, et l'histoire de l'UICN comporte de nombreux exemples de cette lutte au fil des années. Les accords actuellement en vigueur au sein de la communauté de la conservation ne sont pas à la mesure du niveau de financement nécessaire. Lors de mon arrivée à l'UICN, j'ai été particulièrement frappée par la vulnérabilité de notre communauté en raison de sa base réduite de donateurs pour les fonds non affectés. De plus, les bouleversements économiques, sociaux et politiques de l'année dernière ont mis en évidence le fait que la priorité de financement des donateurs évolue.

Si l'organisation doit se préparer à cette évolution, je suis néanmoins certaine que l'UICN est bien placée pour s'adapter à un avenir fondé de manière croissante sur l'affectation de ressources à des projets spécifiques. Dans le même temps, je tiens cependant aussi à continuer de défendre la Déclaration d'engagement pour « un seul programme » ; c'est pourquoi je vais chercher à rediriger des fonds affectés à des projets spécifiques et mobilisés par l'UICN vers nos Membres, afin que ces derniers les mettent en œuvre et puissent retirer de leur adhésion et de leur association à l'UICN des bénéfices tangibles supplémentaires.

Dans le but de mieux cerner et comprendre ces changements, et notamment pour trouver le moyen d'encourager et de tirer davantage profit de l'activité des Membres, j'ai lancé une enquête axée sur l'UICN que nous voulons construire : une UICN moins dépendante du financement par les Partenaires-cadres, plus stable institutionnellement et financièrement, présentant un profil plus élevé et une projection qui va au-delà de son cercle immédiat, impliqué dans la conservation, afin d'avoir un impact majeur. L'essentiel de ce travail sera réalisé dans le courant de l'année 2016.

3. Mesurer et communiquer l'impact de notre travail

Le travail de l'UICN a déjà des retombées impressionnantes dans le monde entier, que ce soit dans le cadre de projets sur le terrain ou à travers l'élaboration de politiques et de meilleures pratiques. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de ce portefeuille d'activités. Tout cela a été réalisé dans le cadre du Programme pour la période 2013-2016 qui met l'accent sur la valorisation et la conservation de la nature, en garantissant une gestion efficace et équitable de son utilisation, et en mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature pour résoudre les défis mondiaux relatifs au climat, à l'alimentation, et au développement.

Cependant, il est difficile d'établir un lien entre l'impact mesurable de notre travail et certains des enjeux sociétaux, économiques ou géopolitiques les plus urgents de notre époque. Nous devons optimiser la gestion de nos projets et de nos programmes afin de rendre justice au travail formidable effectué par les collaborateurs et les partenaires de l'UICN dans le monde entier. Nous devons, en d'autres termes, parvenir à mieux mettre en évidence la « valeur ajoutée » du travail de l'UICN, et montrer sa pertinence par rapport à l'ensemble des priorités actuelles à l'échelle mondiale, et notamment du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Peu après mon arrivée à l'UICN, j'ai lancé la construction d'un Portail consacré à notre programme et nos projets. Son but est de fournir une plateforme en ligne centralisée pour une gestion quotidienne efficace des projets individuels comme des portefeuilles de projets. Ce portail, qui s'appuie sur les exigences connues en matière de gestion de portefeuille et de projets, contribuera à normaliser et à simplifier le mode de gestion des projets au sein de l'UICN. Le lancement de la phase pilote est prévu pour 2016, afin de pouvoir procéder à des ajustements en cours d'année, et de garantir le bon fonctionnement du portail pour la fin de l'année. Cela représentera une avancée considérable pour mesurer de façon structurée et quantifiable les résultats et l'impact de l'UICN au niveau de chaque projet, des régions, et du monde.

4. Comprendre et investir dans le capital naturel

Le principal obstacle pour progresser dans les approches liées au capital naturel est l'absence d'indicateurs établis et normalisés permettant d'en mesurer les composantes.

La mesure systématique, normalisée et spatialement explicite des réserves et des changements observés au niveau de la biodiversité permettra de fournir des informations de meilleure qualité aux décideurs, et d'effectuer des regroupements et des comparaisons dans le temps et l'espace. Étant donné que l'UICN, en collaboration avec ses Membres, est un leader mondial dans le domaine des données sur la biodiversité (espèces et écosystèmes), l'organisation collaborera avec des partenaires clés afin de faire un meilleur usage des ensembles de données existants pour la comptabilité de la biodiversité, d'intégrer la biodiversité dans le processus décisionnel, et de développer plus avant les indicateurs de la biodiversité qui nous manquent aujourd'hui.

En 2015, l'UICN a réalisé des progrès encourageants concernant la promotion de l'intégration des données sur la biodiversité dans les processus décisionnels. Des partenariats avec des universités, des institutions financières internationales et plusieurs Membres de l'UICN ont été mis en place pour : aborder les questions relatives à l'alignement des indicateurs permettant de mesurer le capital naturel, et à la comptabilité entre les gouvernements, les entreprises et les institutions financières ; étudier systématiquement les risques et les opportunités liés aux politiques et aux actions fondées sur des arguments qui touchent au capital naturel ; trouver le moyen d'améliorer la captation de données de l'UICN pour les utiliser dans les comptes sur la biodiversité et les écosystèmes et, en général, pour l'élaboration des politiques ; et examiner le rôle actuel et potentiel de l'UICN dans la conception et la mise en œuvre d'investissements et d'opérations financières efficaces relatives à la biodiversité. En 2016, l'UICN mettra ce travail en œuvre.

5. Tirer parti de la crise de l'extinction des espèces dans le cadre de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

La réalisation de progrès significatifs et durables en matière de sécurité alimentaire mondiale, pour le bénéfice des populations les plus vulnérables de la planète, implique de la part des décideurs politiques, des partenaires pour le développement, des entreprises, et de la communauté financière, de mieux comprendre la relation entre la production agricole et le capital naturel.

Au fil des ans, l'UICN a entrepris à plusieurs reprises, avec succès, d'examiner les liens entre la biodiversité et l'agriculture. De même, plusieurs résolutions et recommandations de l'UICN mentionnent aussi le caractère indispensable d'une meilleure compréhension de l'interface entre agriculture et biodiversité. En tant que communauté, nous ne pouvons pas ignorer la preuve évidente et préoccupante que l'agriculture constitue un facteur déterminant de la perte de biodiversité.

Dans le même temps, plusieurs études et projets concluants de l'UICN se penchent directement sur la relation entre la biodiversité et l'agriculture. Ainsi, nous avons récemment apporté notre soutien à une étude scientifique exhaustive sur l'impact des pesticides systémiques sur la biodiversité à l'échelle mondiale. Il est temps de rétablir un lien plus visible entre le travail de l'UICN et l'agriculture.

En 2016, l'UICN analysera comment les politiques et les investissements sur la production agricole au niveau national peuvent réduire l'incertitude et le risque engendrés par les externalités liées au capital naturel. Ce travail apportera une contribution opportune et extrêmement utile à la 13ème réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB COP13), prévue en décembre au Mexique, et qui s'intéressera plus particulièrement à la prise en compte et à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs importants, y compris l'agriculture.

6. Appliquer des solutions basées sur la nature face au changement climatique

La signature de l'Accord de Paris constitue une étape décisive dans l'histoire du changement climatique : elle prouve le pouvoir de la diplomatie et redonne espoir dans le multilatéralisme. Cet accord montre que la communauté internationale est déterminée à mobiliser l'ensemble des secteurs et parties prenantes pour maintenir le réchauffement de la température planétaire moyenne en dessous de 2°C par rapport au niveau de l'ère préindustrielle, et pour poursuivre les efforts afin de le limiter à 1,5°C. Il jette les bases d'une accélération des mesures relatives au changement climatique, à tous les niveaux, tout en favorisant l'intégrité environnementale et le respect de l'égalité des sexes, de l'équité entre les générations, et des droits de l'homme (notamment ceux des peuples autochtones). L'évocation, dans l'accord, des écosystèmes océaniques, terrestres et forestiers, et de la biodiversité, est extrêmement importante, et la majeure partie de la terminologie intégrée dans l'énoncé final correspond aux recommandations de l'UICN.

Parvenir à cet accord a été, à bien des égards, la partie la plus facile. Le vrai défi va être de continuer sur la lancée pour mettre en pratique le contenu de l'accord. L'investissement considérable de l'UICN dans la COP21 ne doit pas être considéré comme un engagement ponctuel. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas nous engager massivement contre le changement climatique.

En 2016, nous nous préparons à soutenir le gouvernement du Maroc, comme nous l'avons fait avec l'administration française, afin d'approfondir des solutions axées sur la nature pour faire face au changement climatique, dans la perspective de la COP22 qui se tiendra à Marrakech. En parallèle, nous continuerons à renforcer notre programme ancré dans des solutions axées sur la nature, afin de favoriser la résilience dans un monde en plein changement climatique.

7. Améliorer la qualité et l'accessibilité des données

Le monde ne peut pas prendre de décisions concernant la santé de notre planète sans disposer des informations sur l'état dans lequel se trouve la nature. Pour cela, il est indispensable de disposer d'informations exhaustives, normalisées, fiables, et accessibles sur la biodiversité.

Au cours des cinq dernières décennies, la communauté de la conservation a généré une grande partie des données brutes nécessaires pour répondre à ces besoins, notamment à travers La liste rouge de l'UICN des espèces menacées™, la Liste rouge des écosystèmes, et la Base de données mondiale sur les aires protégées. Il s'agit d'un bel hommage rendu au travail de nos Commissions, de nos Membres et des organisations partenaires. C'est un bon départ, mais cela ne suffit évidemment pas pour éclairer la prise de décisions en général.

L'UICN, qui compte plus de 1.300 membres, gouvernements et ONG, qui a travaillé avec succès avec des organisations du secteur privé, et qui collabore étroitement avec ses principaux partenaires et Membres, est bien placée pour comprendre les besoins des principaux groupes de parties-prenantes en termes de données. En 2016, l'UICN développera, avec ses partenaires, une vision stratégique pour fournir à ces groupes les renseignements indispensables sur la biodiversité.

Activités principales : un partenariat avec l'homme et la nature

Promouvoir une gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature

Toute vie, à commencer par la nôtre, dépend des services fournis par des écosystèmes sains. Aujourd'hui, ces systèmes complexes se trouvent menacés par des exigences insoutenables en termes de ressources, par le changement climatique, par les conflits politiques et armés, et par des décennies de gestion impropre et inadaptée. Il est essentiel de comprendre l'état des écosystèmes de la planète, les menaces auxquelles ils sont confrontés, et leur résilience, afin d'élaborer des politiques, des stratégies, et des mesures globales et novatrices permettant de remédier à ces menaces.

Une bonne gouvernance est une condition sine qua non d'une utilisation efficace et équitable des ressources naturelles, et l'UICN travaille depuis longtemps en vue d'améliorer cet aspect. Au niveau international, l'UICN cherche activement à influencer les mécanismes clés de gouvernance environnementale, tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), etc. afin de promouvoir le rôle de la nature, la biodiversité, les services écosystémiques, l'égalité des genres, les droits et la loi sur l'environnement, pour parvenir à un développement durable. Au niveau national, l'UICN conseille les gouvernements sur les positions à adopter dans le cadre des négociations, transformant ainsi les engagements internationaux en politiques nationales, et développant les moyens de les appliquer. Au niveau local, l'UICN tente d'exercer son influence en faveur d'une gouvernance adaptée et de cadres juridiques favorisant la nature, la biodiversité, et les droits des communautés locales et des utilisateurs des ressources naturelles.

Le changement climatique

Le changement climatique est l'un des défis les plus sérieux auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui en termes d'environnement et de développement. L'année 2015 a été marquée par un tournant historique dans la lutte mondiale contre le changement climatique, avec l'adoption d'un nouvel accord international lors de la CCNUCC COP21 à Paris en décembre dernier. Tout au long de cette même année, l'UICN a travaillé en étroite collaboration avec ses Membres, ses Commissions, et ses partenaires, pour promouvoir une meilleure compréhension du changement climatique et une action axée sur des solutions basées sur la nature.

Les efforts déployés en ce sens par l'UICN ont porté leurs fruits : l'Accord de Paris a clairement pris en compte l'importance des écosystèmes naturels dans la lutte contre le changement climatique. En plus de ses diverses interventions, et notamment du discours prononcé par le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, dans le cadre du segment de haut niveau de la COP21, l'UICN a organisé plus de 100 événements publics et privés à Paris. Ces derniers ont été l'occasion de présenter l'ensemble de son vaste travail sur le changement climatique, dont la REDD+ et la restauration des paysages forestiers, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, le carbone bleu et les océans, les infrastructures naturelles, la résilience dans le secteur de l'eau, et la politique climatique favorisant l'égalité des genres et l'équité sociale.

Après avoir défini la politique, il s'agit maintenant de l'appliquer. L'UICN est bien placée pour soutenir la communauté internationale dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en s'appuyant notamment sur le travail qu'elle a réalisé concernant les solutions basées sur la nature.

Les objectifs de développement durable

En 2015, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté officiellement le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'un ensemble de 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ces éléments constituent un cadre pour mener une action ciblée et cohérente en faveur du développement durable. Les ODD reconnaissent le rôle déterminant que peut jouer un environnement sain pour relever les défis mondiaux d'aujourd'hui.

En tant qu'observateur permanent auprès de l'Assemblée générale de l'ONU, l'UICN a joué un rôle actif dans les discussions qui ont abouti à l'adoption des ODD. Le premier de ses deux objectifs principaux était de veiller à ce que les ODD reconnaissent l'importance de la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, sur la base des engagements internationaux existants, tels que les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Le second était de garantir la reconnaissance, au sein de chacun des ODD, du rôle joué par la biodiversité et les services écosystémiques pour relever les défis actuels, tels que la pauvreté, le changement climatique, la sécurité alimentaire et hydrique, et le risque de catastrophes. Grâce à cela, de nombreux ODD reconnaissent que la nature peut générer des bénéfices substantiels et fournir des solutions rentables aux problèmes les plus urgents de la société. L'UICN va travailler avec ses partenaires et ses Membres pour aider les pays à mettre en œuvre le nouveau cadre, et va continuer à apporter sa propre contribution en vue d'atteindre les ODD. L'UICN est particulièrement bien placée pour fournir les données et les informations scientifiques nécessaires afin de contrôler efficacement les avancées vers bon nombre de ces objectifs.

La politique de genre

L'égalité et l'équité entre les sexes sont des aspects fondamentaux des droits humains et de la justice sociale, ainsi qu'une condition préalable pour le développement durable et pour l'accomplissement de la mission de l'UICN. L'Union offre des approches novatrices, un soutien technique, contribue à la définition des politiques et au renforcement des capacités pour garantir que l'égalité entre les hommes et les femmes soit l'un des axes fondamentaux des solutions environnementales durables au niveau mondial.

En 2015, 17 pays ont défini les Plans d'action pour le changement climatique et l'égalité des sexes (ccGAPs, pour l'anglais), déclenchant des processus de révision des politiques au Mexique, en Jordanie, au Pérou, au Mozambique, au Cameroun, au Ghana, et dans d'autres pays. Entre autres résultats positifs, il convient de citer également le développement d'outils sur les questions de genre adaptés aux différents secteurs, et les efforts axés sur le genre comprenant une série de forums mondiaux tels que la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW), ONU Femmes, et la Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD).

Par ailleurs, au cours de l'année dernière, l'UICN a élargi ses efforts d'atténuation et en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre du travail mené avec l'USAID sur l'Égalité des sexes face aux opportunités liées au changement climatique (GECCO). GECCO continue d'assurer le développement de connaissances et le soutien technique nécessaires pour déterminer le moyen d'intégrer une approche sexospécifique aux projets d'énergie renouvelable à grande échelle, aux initiatives REDD+, et aux plans d'action sur le changement climatique.

La Convention du patrimoine mondial

La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO offre un cadre unique pour assurer la conservation de plus de 200 des espaces naturels les plus importants du monde, reconnus comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. L'identification de ces sites par la convention est une réponse directe au besoin de préserver et de restaurer des aires protégées exceptionnelles au niveau mondial. Elle se fonde sur des critères qui comprennent le niveau des habitats naturels, l'intégrité des processus écologiques, la viabilité des populations d'espèces rares, et la rareté.

En tant qu'organisme consultatif officiel du Comité du patrimoine mondial (CPM), l'UICN fournit un conseil stratégique concernant l'inscription des sites naturels sur la Liste du patrimoine mondial. En 2015, l'UICN a réalisé huit évaluations de propositions d'inscription sur la Liste, et 56 rapports de suivi de sites déjà inscrits au Patrimoine mondial. L'Union continue de plaider en faveur de la reconnaissance des peuples autochtones et de l'importance de leur consentement libre, préalable, et informé concernant le processus d'inscription ; les orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en tiennent compte depuis 2015. Le fait que l'Union occupe un rôle clé est encore démontré par l'extrême attention que les États parties de la Convention accordent aux conseils qu'elle leur prodigue. En 2015, aucun site non recommandé par l'UICN n'a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial : seuls les sites dont l'UICN considérait qu'ils satisfaisaient aux critères de la Convention ont été répertoriés.

Des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux

Les écosystèmes génèrent des bénéfices fondamentaux qui assurent notre subsistance et conditionnent notre bien-être. Ces services naturels, cependant, sont souvent ignorés ou sous-estimés, et sont rarement inclus dans les politiques et les programmes nationaux. Par ailleurs, la société continue à mal gérer et à dégrader des systèmes environnementaux essentiels, transformant des solutions potentielles en problèmes aggravés. Dans le meilleur des cas, la gestion des écosystèmes n'est que partiellement appliquée, ce qui réduit les bénéfices potentiels pour la société.

Les raisons sont innombrables, depuis l'inadéquation des systèmes d'évaluation et de justification des services écosystémiques à la faiblesse des régimes de gouvernance qui ne parviennent pas à reconnaître ni à déterminer clairement qui a le droit d'accéder, d'utiliser, et de bénéficier des ressources naturelles. Un autre facteur contributif est le manque de savoir-faire relatif aux méthodes et approches permettant une gestion cohérente et fiable des ressources naturelles pour lutter contre le changement climatique, réduire les catastrophes, assurer la sécurité alimentaire et hydraulique, et encourager le développement économique local.

Les solutions axées sur la nature sont rentables, aident à protéger l'environnement et à endiguer la perte de biodiversité. Elles peuvent également apporter de nombreux avantages économiques et sociaux en améliorant la qualité de vie, en créant des emplois, et en stimulant l'innovation. En 2015, l'UICN a continué à travailler dans ce sens sur plusieurs aspects du programme.

REDD+ et la restauration des paysages

L'UICN promeut la Restauration des paysages forestiers (RPF), un processus qui vise à rétablir l'intégrité écologique et à améliorer le bien-être humain au sein de paysages forestiers déboisés ou dégradés. La mise en œuvre d'initiatives visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) et à promouvoir les forêts contrôlées localement (FCL) représente une grande partie de ce travail.

L'UICN est un fervent partisan de la RPF, travaillant avec des partenaires pour recueillir des informations, développer et préparer des outils, renforcer les capacités et soutenir les décideurs et les propriétaires fonciers dans la restauration des terrains dégradés et déboisés à travers le monde. L'UICN a notamment fait un travail de promotion en faveur de l'engagement pour la restauration du paysage grâce au Défi de Bonn, dont l'objectif est de restaurer 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020. Dans le cadre de ce défi, l'UICN a continué à progresser considérablement en 2015 en pesant sur les engagements gouvernementaux (par exemple au Mexique, au Brésil, au Costa Rica et au Rwanda) pour qu'ils participent à la RPF. A ce jour, les gouvernements se sont engagés à restaurer 86 millions d'hectares de paysages forestiers dégradés, et les négociations concernant 40 millions d'hectares supplémentaires sont à un stade avancé. L'UICN est en train de réunir un budget de 50 millions de dollars américains pour soutenir la mise en œuvre de ce projet.

La sécurité alimentaire, hydrique, et terrestre

L'UICN fait la promotion de solutions basées sur la nature pour assurer l'approvisionnement en eau, en nourriture et en énergie, pour réduire la pauvreté, et pour stimuler la croissance économique. Les écosystèmes tels que les zones humides, les forêts, et les bassins fluviaux jouent un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et la disponibilité de l'eau. Les résultats de l'UICN dans ce domaine prennent principalement la forme de deux initiatives à l'échelle mondiale : « Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau (BRIDGE) » et la « Stratégie de développement durable et d'intégration pour les corridors de croissance en Afrique (SUSTAIN) ».

Building River Dialogue and Governance – BRIDGE (Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau)

Le projet BRIDGE vise à renforcer les capacités en matière de gouvernance de l'eau par l'apprentissage, l'exemple, le leadership et le consensus, en particulier dans les bassins fluviaux transfrontaliers. L'UICN travaille sur 12 bassins en Méso-Amérique, dans les Andes, et sur le bassin fluvial du Mékong, couvrant une superficie proche de 4,7 millions de km^2 avec une population d'environ 85 millions de personnes. La seconde phase du projet (2013-2015) s'est centrée sur trois grandes priorités : les mécanismes et les institutions pour la coopération transfrontalière concernant la gestion de l'eau ; le renforcement des capacités à tous les niveaux en matière de diplomatie de l'eau ; et le développement et le déploiement de stratégies pour une diplomatie de l'eau à plusieurs niveaux.

En 2015, cette initiative a continué à encourager les avancées vers l'amélioration de la coopération transfrontalière. Grâce à une participation importante et à l'implication des principaux partenaires locaux, un modèle 3D du bassin du Goascoran a été créé en Méso-Amérique afin de renforcer les connaissances sur l'interrelation entre les communautés et les ressources naturelles. Une autre étape importante a été l'identification d'un partenaire au Salvador pour le Groupe de gestion du Goascoran, ce qui représente un grand pas en avant vers la signature d'un accord binational entre le Honduras et le Salvador. Dans le cas du bassin fluvial 3S, dans la région du Mékong, l'un des principaux résultats a été le soutien accru affiché par les partenaires BRIDGE envers la ratification de la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau internationaux (UNWC) au Cambodge.

Sustainability and Inclusion Strategy for Growth Corridors in Africa – SUSTAIN (Stratégie de développement durable et d'intégration pour les Corridors de croissance en Afrique)

Pour réaliser une vision commune d'une économie verte durable et favorable à l'intégration sociale, SUSTAIN démontre que les solutions de résilience climatique pour la gestion des terres, de l'eau, et des écosystèmes, sont compatibles avec des initiatives de croissance économique en vue de construire et de maintenir la sécurité alimentaire et hydrique. SUSTAIN fonctionne au niveau local dans le Corridor austral de croissance agricole de Tanzanie (SAGCOT) et dans le Corridor de croissance de la vallée de Beira/Zambezi au Mozambique. Cette initiative montre comment l'amélioration de la gestion intégrée des ressources terrestres et hydriques combinées à de meilleures pratiques commerciales et agricoles peut améliorer la résilience au climat et la sécurité alimentaire, et augmenter les revenus des petits agriculteurs et des communautés, y compris des femmes. En 2015, l'UICN a également commencé à travailler dans les régions d'Ihemi Kilombero et de Sumbawanga (Tanzanie).

Une adaptation fondée sur les écosystèmes

L'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) utilise la biodiversité et les services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie globale d'adaptation pour aider les personnes et les collectivités à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique au niveau local, national, régional et mondial. A ce jour, l'UICN a contribué à une soixantaine de petits projets pilotes qui utilisent différentes approches pour une adaptation fondée sur les écosystèmes ; toutes insistent sur le rôle des communautés locales dans la gestion ou la restauration des écosystèmes et des infrastructures naturelles à gérer pour l'adaptation climatique ou la réduction des risques de catastrophes (RRC).

L'UICN renforce les capacités au niveau national pour que les services écosystémiques soient reconnus, promus, et conservés en tant que partie intégrante de la politique et de la planification de la réduction des risques de catastrophes. Dans le cadre de cet effort, plus de 7550 personnes ont été formées aux techniques d'approche écosystémique pour la réduction des risques de catastrophes (eco-RRC) ou d'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA). En outre, les gouvernements souhaitant aligner leur politique bénéficient d'un service de conseil couvrant leur stratégie et leurs plans d'action sur la biodiversité au niveau national, la planification de leur développement national, et leurs plans de gestion des catastrophes nationales. En 2015, l'UICN a contribué à l'élaboration de l'Acte sur la gestion des ressources marines et côtières de Thaïlande.

Valoriser et conserver la nature

La biodiversité est essentielle à la sécurité alimentaire, à la santé humaine, à la qualité de l'air et de l'eau, et elle contribue directement à garantir les moyens de subsistance et le développement économique au niveau local. Au vu du déclin des espèces qui atteint un niveau inquiétant et des extinctions qui se produisent à un rythme jusqu'à 1000 fois supérieur à la normale, l'UICN prend des mesures de conservation proactives et ciblées pour tenter de prévenir et de remédier à la perte de biodiversité.

Les principaux défis pour la biodiversité sont la destruction de l'habitat, la conversion des terres pour l'agriculture et la surexploitation des ressources naturelles pour le commerce illégal des espèces sauvages, la pollution et le changement climatique. Le tableau paraît sombre mais certaines tendances sont réversibles. Une meilleure connaissance de la biodiversité, des menaces auxquelles elle est confrontée et des mesures qui peuvent être prises pour la conserver est l'une des conditions qui permettront de passer à l'action et d'atteindre les objectifs énoncés dans les ODD.

La valorisation et la conservation de la nature sont au centre de la majeure partie du travail de l'UICN. Au fil des années, les Membres ont adopté et contribué à l'application de nombreuses résolutions chargeant l'UICN de traiter les questions relatives à la valorisation de la biodiversité, des espèces menacées, et des aires protégées, et de garantir une utilisation durable des ressources naturelles. L'UICN, qui mène plusieurs centaines de projets dans le monde pour assister tant les pays que les communautés, met l'accent sur les mesures de conservation proactives et ciblées afin de prévenir et de remédier à la perte de biodiversité. Parmi les interventions réussies on peut citer certains programmes de rétablissement des espèces, la restauration d'écosystèmes, et la gestion efficace d'aires protégées.

L'UICN, ainsi que ses Membres et ses partenaires, s'est mobilisée en 2015 pour garantir que les questions de biodiversité se retrouvent inscrites à l'ordre du jour mondial, afin que tous les secteurs de la société s'impliquent davantage.

La conservation des espèces

L'UICN est l'un des premiers fournisseurs d'informations et d'analyses sur les espèces de la planète, et notamment sur les menaces, le statut des populations, et les tendances. Ces informations font partie des éléments essentiels pour la conservation de la biodiversité et l'action politique. Aux côtés de ses Membres et partenaires, l'UICN est le moteur de la lutte pour sauver les espèces, pour les hommes et pour la nature, à travers de nombreuses initiatives.

La liste rouge de l'UICN des espèces menacées

La liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des animaux, des champignons, et des espèces végétales. La Liste rouge n'est pas un simple registre de noms avec leur catégorie d'espèce menacée respective. Il s'agit d'un riche réservoir d'informations sur les menaces qui pèsent sur les espèces, sur leurs besoins écologiques, et sur les mesures de conservation qui peuvent être mises en œuvre afin de réduire ou d'empêcher leur extinction. C'est également la base de l'Indice de la Liste rouge, qui mesure les tendances de l'état général de conservation de groupes d'espèces. En 2015 plus de 79.837 espèces ont été évaluées selon les critères de la Liste rouge, dont plus de 23.250 sont considérées comme menacées. L'objectif est d'évaluer 160.000 espèces d'ici à 2020.

Le renforcement des capacités contribue aux processus de la Liste rouge, ce qui exige l'intervention d'experts spécialement formés. En 2015, des centaines d'experts ont été formés dans le cadre d'ateliers et de cours en ligne, et sept spécialistes ont été certifiés, ce qui porte à 38 le nombre total de formateurs actifs de la Liste rouge certifiés.

Les connaissances générées par la Liste rouge permettent de développer l'Indice Liste rouge, un indicateur important des changements dans la biodiversité. Il est utilisé dans le cadre de la poursuite des objectifs d'Aichi, des Objectifs du millénaire pour le développement et, depuis peu, des nouveaux objectifs de développement durable. La valeur de l'Indice Liste rouge (axe vertical) montre l'évolution du risque global d'extinction des divers ensembles d'espèces, une valeur de « 1 » signifiant qu'aucune des espèces n'est menacée et une valeur nulle (0) signifiant que toutes les espèces sont éteintes. L'inclinaison des lignes montre la vitesse à laquelle l'Indice Liste rouge évolue. Il est clair que, bien que tous les groupes d'espèces sont en risque d'extinction, il existe une différence importante tant au niveau général du risque d'extinction qu'à celui du taux du déclin. En 2015, l'indice des espèces de cycadées a été évalué et a révélé que ces plantes anciennes sont non seulement gravement menacées, mais que leur rythme d'extinction est plus rapide que celui de tous les autres groupes connus, à l'exception des coraux.

Couverture de la Liste rouge

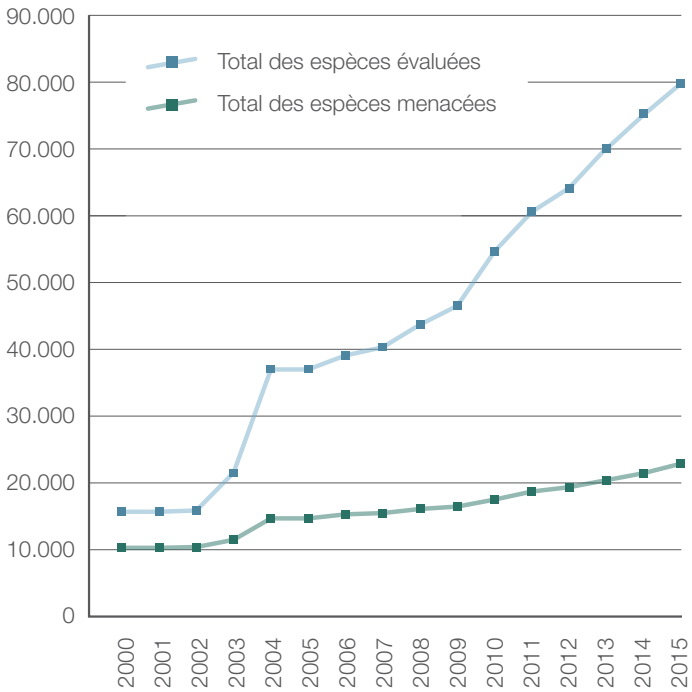

Risque d'extinction

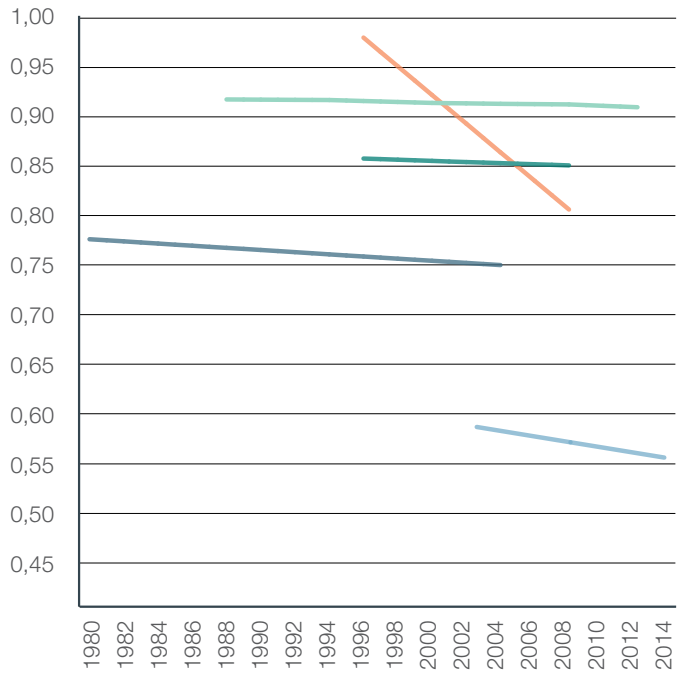

Actualisé de Butchart et al. 2010 *Science*

- Mammifères (Schipper et al. 2008 *Science*)
- Amphibiens (Stuart et al. 2004 *Science*)
- Oiseaux (BirdLife International)
- Coraux (Carpenter et al. 2008 *Science*)
- Cycadées (Groupe d'experts sur les cycadées)

SOS (Sauvons nOs espèceS)

Lancé par l'UICN avec la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'initiative Sauvons nOs espèceS (SOS) est conçue pour faire face à une crise de la faune que personne, individu ou organisation, ne peut résoudre seul. SOS s'appuie sur l'expertise de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN pour sélectionner les projets de conservation qui correspondent aux priorités identifiées par La liste rouge de l'UICN des espèces menacées™. À la fin de l'année 2015, SOS a octroyé un total de 10 millions de dollars américains en subventionnant 97 projets pour la conservation de 280 espèces de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles, de plantes, et de poissons. L'un des principaux accomplissements de 2015 a été l'arrestation par les autorités sénégalaises d'un grand trafiquant de perroquets africains sauvages et d'autres oiseaux. Au Libéria, c'est grâce à des pièges photographiques montrant un hippopotame pygmée en danger que l'Aire protégée de Wonegizi a été créée.

Integrated Tiger Habitat Programme (Programme de conservation intégrée des habitats du tigre)

Le Programme de conservation intégrée des habitats du tigre (ITHP, pour l'anglais) de l'UICN et de la KfW (Banque allemande de développement), créé en janvier 2014, finance des projets consacrés à la conservation des populations de tigres sauvages et de leurs habitats, et au développement durable des moyens de subsistance des communautés humaines vivant à l'intérieur ou à proximité des habitats du tigre. Dans le cadre de ce programme, neuf pays ont été qualifiés pour bénéficier d'un financement : le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao, Myanmar, le Népal et le Viet Nam. Les propositions de projets présélectionnées au titre du premier appel sont en cours de finalisation, et les notes conceptuelles reçues au titre du deuxième appel, clôturé en juillet 2015, sont actuellement en cours d'examen. La valeur des subventions attribuées dans le cadre du programme va de 700.000 à 2 millions d'euros (soit de 787.000 à 2,25 millions de dollars américains), et la durée moyenne des projets individuels sera de 3 à 4 ans.

Base de données mondiale sur la couverture des aires protégées

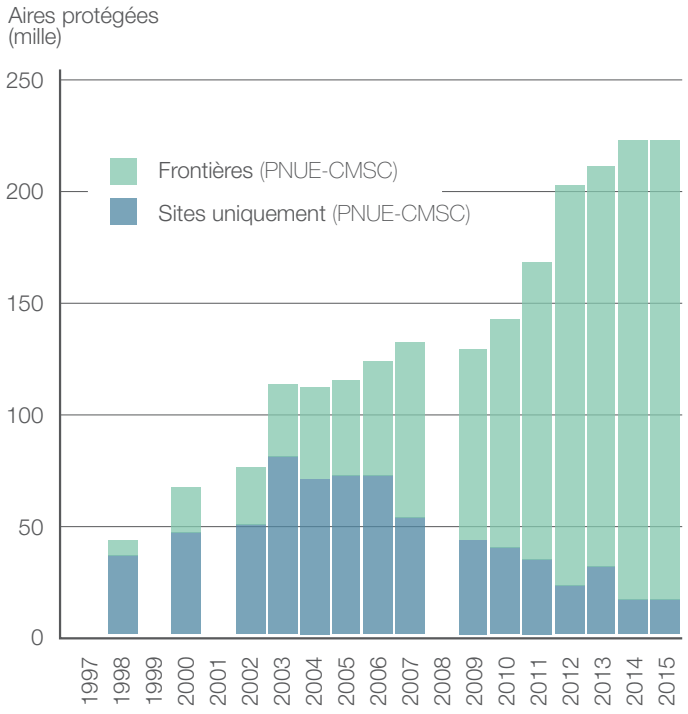

Proportion de ZCB entièrement protégées

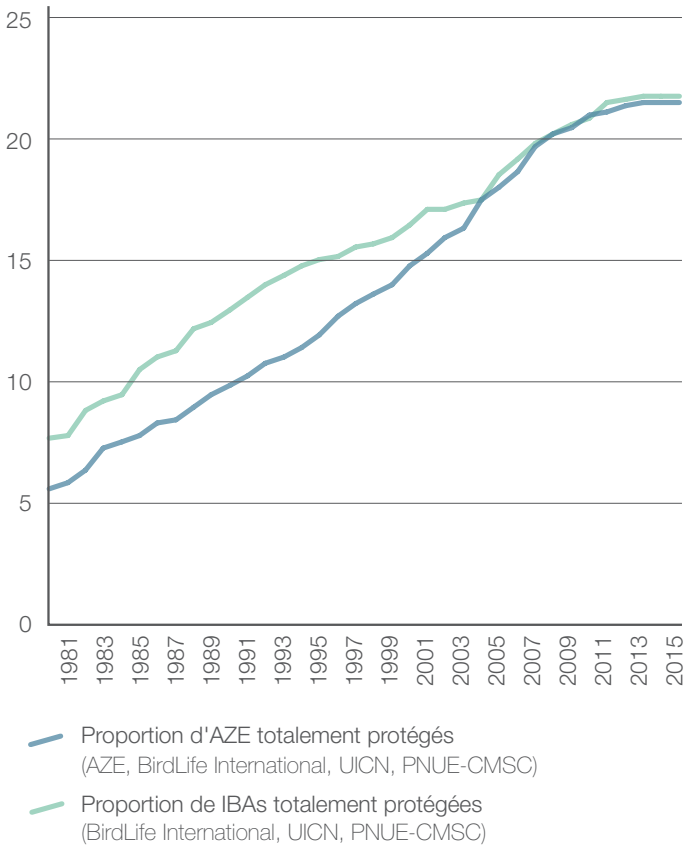

Les aires protégées

La mise en place et la bonne gestion des aires protégées – parcs nationaux, zones de nature sauvage, aires de conservation communautaire, réserves naturelles – font partie des moyens de conservation de la biodiversité les plus efficaces, et ils contribuent également à la protection des moyens de subsistance des personnes. En 2015, l'UICN a continué à partager son expertise en aidant les pays et les communautés à désigner et à gérer des systèmes d'aires protégées sur terre et dans les océans.

Protected Planet (Planète protégée)

ProtectedPlanet.net, issue d'un partenariat entre l'UICN et le PNUE, est l'interface en ligne de la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA, pour l'anglais). Il s'agit de la base de données la plus complète au monde sur les aires protégées terrestres et marines, qui comprend les parcs nationaux et les réserves naturelles. Elle fournit des informations sur deux indicateurs clés pour la prise de décision et pour l'élaboration d'une politique à l'échelle mondiale : la couverture et la répartition des zones protégées. L'édition 2014 du rapport de *Protected Planet* a révélé que 15,4 % (20,6 millions de km^2) des zones terrestres, et 3,4 % (12 millions de km^2) des océans sont actuellement protégés, mais il faut aller encore plus loin dans la couverture et la gestion efficace des aires importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques. Un rapport actualisé qui sortira lors du Congrès mondial de la nature 2016 est en cours de préparation.

Les données hébergées dans la WDPA permettent un suivi de la couverture des aires protégées dans les Zones clés pour la biodiversité (ZCB), c'est-à-dire dans les sites qui contribuent de manière significative à la persistance de la biodiversité à l'échelle mondiale. L'UICN est sur le point de finaliser la définition d'une norme pour identifier les ZCB, en se fondant sur le travail déjà effectué par BirdLife International pour identifier les Zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité (IBAs, pour l'anglais) et par l'Alliance Extinction zéro (AZE, pour l'anglais) pour les sites abritant l'ensemble de la population d'une espèce très menacée. La couverture des aires protégées appliquée aux ZCB est un indicateur des efforts en cours pour préserver la biodiversité. Les données de 2015 montrent que la grande majorité des aires publiques protégées sont maintenant documentées, mais la documentation des aires protégées régies par les communautés autochtones et locales et par le secteur privé doit encore être effectuée.

BIOPAMA

En tant que partenaire opérationnel du Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA, pour l'anglais), l'UICN contribue à développer la capacité de gestion des aires protégées par le travail au niveau régional. Un nouvel observatoire a été créé en 2015, dans le cadre de BIOPAMA, grâce à un partenariat avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (East Africa Community) dont le siège se trouve à Arusha (Tanzanie). Cette initiative s'est inspirée des observatoires régionaux mis en place pour les Caraïbes et le Pacifique en 2014. De nouveaux accords sont prévus pour l'Afrique centrale et l'Afrique australe. L'une des fonctionnalités clés des observatoires est le Système régional d'informations de référence (RRIS, pour l'anglais) qui intègre un large éventail d'informations sur les aires protégées et la biodiversité au sein d'une plateforme Internet à code source libre. Les données recueillies par RRIS sont utilisées pour vérifier les données enregistrées sur la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA).

La Liste verte des aires protégées

L'objectif de la Liste verte des aires protégées, l'unique norme de bonnes pratiques pour les aires protégées au niveau mondial, est de reconnaître et de promouvoir une gestion réussie des sites naturels les plus précieux de la planète. Au Congrès mondial des parcs 2014, 23 sites ont été répertoriés dans huit pays : l'Australie, la République de Corée, la Chine, la France, l'Italie, l'Espagne, la Colombie et le Kenya. Ces pays, qui sont déjà partenaires, vont continuer à faire évoluer le processus et à ajouter de nouvelles aires protégées au programme. Ils vont également veiller à ce que les aires qui figurent déjà sur la liste maintiennent leurs performances et s'adaptent aux nouvelles exigences. De nouveaux partenariats ont été proposés avec le Mexique, le Japon, la Malaisie, le Viet Nam, le Pérou, les Émirats arabes unis, l'Afrique du Sud, et la Micronésie.

Promouvoir la sensibilisation environnementale

L'UICN a pour mission de trouver des solutions pragmatiques aux défis environnementaux et de développement les plus pressants, et le meilleur moyen de sensibiliser la population mondiale au travail de l'UICN est de communiquer efficacement.

Communication

Statistiques de communication en 2015

- **5.208.820** pages visitées sur le site internet de l'UICN
- **126.700** utilisateurs uniques ont interagi **156.000** fois avec le contenu des réseaux sociaux de l'UICN
- Environ **1,4 million** d'utilisateurs ont été exposés à un contenu de l'UICN via Twitter ou Facebook
- **628.974** publications téléchargées sur le portail de la bibliothèque de l'UICN
- Environ **57.000** articles mentionnant l'UICN ont été publiés dans les médias à l'échelle mondiale
- **68** livres et rapports de l'UICN publiés
- **23** communiqués de presse internationaux

Les Médias

Au cours de l'année 2015, l'UICN a figuré en bonne place dans les médias. Le lancement de la mise à jour de la Liste rouge de l'UICN en novembre a été largement couvert, de même qu'une nouvelle étude révélant les 25 primates les plus menacés au monde. Le travail de l'UICN lors de la réunion du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a été présenté dans les médias régionaux de l'Amérique du Sud à l'Australie. Et les relations avec les médias ont battu leur plein lors de la UNFCCC COP21 à Paris en décembre 2015, aboutissant à la mention de l'UICN dans 270 articles relatifs à l'événement dans un certain nombre d'organes de presse tels que l'Agence France-Presse, l'*Associated Press*, le *New York Times*, le *Huffington Post*, *Libération*, Sky News Arabia, et China News.

Site Internet

La promotion du Congrès mondial de la nature 2016 de l'IUCN a constitué une partie importante du travail de communication de l'UICN en 2015. Le travail a commencé avec le lancement du site Internet du Congrès, du plan de diffusion médiatique et des campagnes menées à travers les réseaux sociaux et par email. L'UICN a développé le thème du Congrès, *Planète à la croisée des chemins*, le logo, et les lignes directrices de l'image de marque. Elle a également conçu une stratégie de communication fondée sur quatre objectifs pour les publics cibles : *être présent, écouter, oser, et continuer sur la lancée*.

Feuillets thématiques

L'UICN a lancé une nouvelle série de feuillets de deux pages prévus essentiellement pour un public informé non spécialisé. *Onze Feuillets thématiques* portant sur différents aspects des solutions au changement climatique basées sur la nature sont sortis à temps pour la COP21 tenue à Paris.

Publications

Un certain nombre de rapports opportuns ont été publiés dans la période précédant la COP21, tels que *Roots for the Future* (Des racines pour l'avenir), un guide pour renforcer la capacité des décideurs et des responsables politiques à développer des politiques et des stratégies sur le changement climatique en faveur de l'égalité du genre, et *Ethics and Climate Change: A Study of National Commitments* (Étique et changement climatique : une étude sur les engagements nationaux).

Les publications ont également représenté une partie importante de la stratégie de communication de l'UICN en 2015, avec la parution de 68 nouvelles publications revues par des pairs qui ont obtenu un numéro ISBN. Plusieurs rapports phares, notamment La liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ et *Transboundary Conservation: A Systematic and Integrated Approach* (La conservation transfrontalière : une approche systématique et intégrée), font partie des plus importants. Pour présenter au grand public ces rapports, ou d'autres publications de l'UICN, la newsletter « Off the Shelf », qui avait eu beaucoup de succès, a été relancée en 2015. La *European Red List of Marine Fishes* (Liste rouge européenne des poissons d'eau de mer) et *No Net Loss and Net Positive Impact: Approaches to Biodiversity* (Aucune perte/Gain net : les approches de la biodiversité) figurent parmi les rapports qui ont été le plus téléchargés en 2015.

De plus, en 2015, 76 articles de l'UICN ont été publiés dans des publications scientifiques revues par des pairs, ce qui place l'Union en deuxième position pour la production d'articles de cette catégorie. Il convient d'ajouter à ces publications les centaines de documents scientifiques et techniques, les rapports et les lignes directrices publiées par les membres de la Commission : un témoignage du rôle de référence joué par l'Union en matière de conservation et de développement durable.

Publications de l'UICN avec ISBN

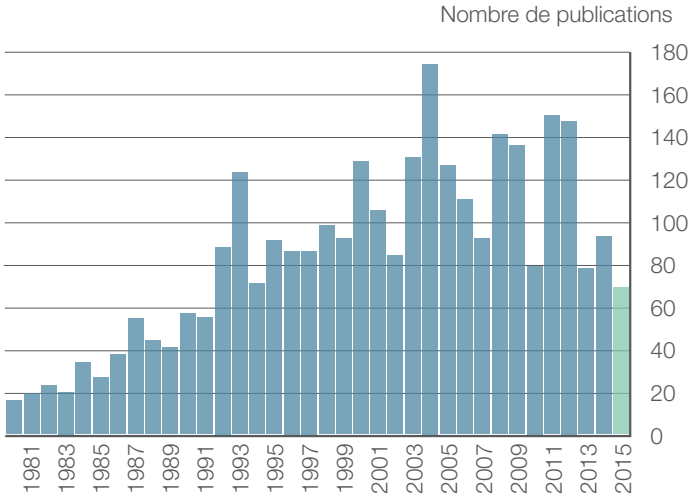

Publications indexées sur l'ISI Web of Science

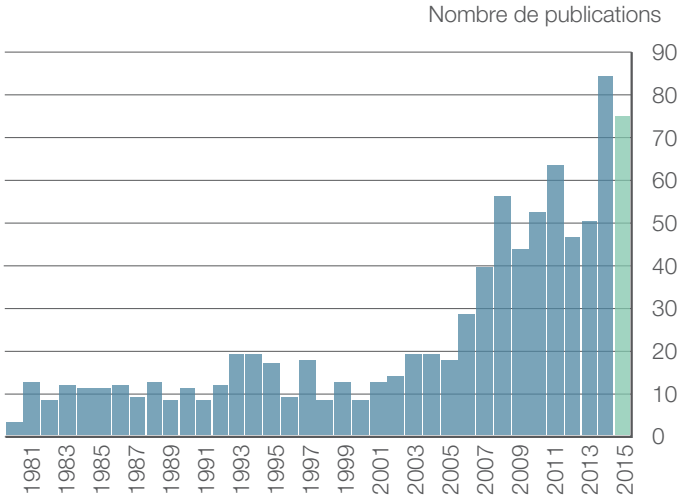

Une Union fondée sur les partenariats

L'UICN continue d'être fermement soutenue dans son travail par ses partenaires de l'OCDE, l'Aide publique au développement constituant près de 75 % de son budget de 2015. Les fondations ont également fait preuve de générosité en versant des fonds représentant plus de 5 % du budget, et les partenariats stratégiques avec les institutions multilatérales, notamment la Banque mondiale, ont augmenté considérablement.

En 2015, l'UICN a poursuivi sa collaboration avec ses neuf partenaires-cadres : les gouvernements du Danemark (Ministère des Affaires étrangères), de Finlande (Ministère des Affaires étrangères), de France (Agence française de développement, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ministère des Outre-Mer), de la République de Corée (Ministère de l'Environnement), de Norvège (Agence norvégienne de coopération au développement), de Suède (Agence suédoise de coopération internationale au développement), de Suisse (Direction suisse du développement et de la coopération) et des Émirats arabes unis (Agence de l'environnement, Abu Dhabi), ainsi que la Fondation MAVA. Le Département d'État américain continue de soutenir l'UICN en versant une contribution volontaire annuelle, et participe à des discussions stratégiques clés et à des réunions avec les partenaires-cadre de l'UICN.

Les partenaires-cadres apportent un soutien financier pluriannuel de fonds non réservés, ce qui est fondamental à l'heure de mobiliser les avoirs uniques de l'Union. Ce financement cadre permet également à l'UICN d'exploiter des ressources complémentaires à travers le financement spécifique de projets pour la mise en œuvre du Programme de l'UICN approuvé par ses Membres. Chacun des partenaires-cadres de l'UICN finance également des initiatives et des projets particuliers au niveau mondial, régional ou national.

En 2015, la Directrice générale de l'UICN a rencontré des représentants des neuf pays partenaires-cadres et du Département d'État américain. Ces visites ont été l'occasion de discuter de l'orientation stratégique de l'Union. En 2015, l'UICN a également organisé deux réunions avec ses donateurs-cadres et ses partenaires stratégiques. Une réunion avec quelques partenaires stratégiques a eu lieu en mars à Dar es Salaam (Tanzanie), avait pour objectif d'analyser les possibilités d'intégrer des solutions basées sur la nature aux nouveaux Objectifs de développement durable et aux efforts menés actuellement au niveau international pour lutter contre le changement climatique.

Le nouveau cadre des ODD constitue une excellente occasion d'introduire la biodiversité et la nature dans l'équation du développement, et d'appliquer au développement durable une approche axée sur des solutions basées sur la nature. En 2015, dans le cadre de la poursuite des ODD, l'UICN a renforcé sa collaboration avec les gouvernements d'Autriche, d'Australie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, du Japon, des Pays-Bas, et du Royaume-Uni.

Au cours de cette année, l'UICN a également renforcé son engagement stratégique avec un certain nombre d'institutions et de conventions multilatérales et régionales, notamment avec le FEM, dans son nouveau rôle d'Agence de projet, avec la Banque mondiale, la Commission européenne, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, CITES, la FAO, l'UNESCO, le PNUD et le PNUE.

Un nombre croissant de partenaires américains et européens cherchent à travailler avec l'UICN pour contribuer à améliorer les perspectives en matière de conservation. Cette tendance est particulièrement visible dans le domaine des aires protégées, et a donné lieu à la négociation d'un nouveau cadre de coopération entre l'UICN et le WWF, en décembre 2015, pour accélérer la mise en œuvre du contenu de la Promesse de Sydney, le document clé rédigé à l'issue du Congrès mondial des parcs de novembre 2014.

En décembre 2015, la Directrice générale et S.A.S. le Prince Albert II de Monaco ont réuni les Patrons de la nature de l'UICN pour traiter des moyens à mettre en œuvre afin de promouvoir l'engagement pour La liste rouge de l'UICN des espèces menacées™, d'intensifier les efforts pour lever des fonds, et de mobiliser la prochaine génération de chefs d'entreprise.

Tous les regards se tournent maintenant vers Hawaï où l'UICN réunira l'ensemble de ses donateurs et partenaires stratégiques à l'occasion du Congrès mondial de la nature 2016, pour s'assurer que les promesses ambitieuses faites par la communauté internationale en 2015 se traduisent réellement par une véritable action sur le terrain. La vision de l'UICN pour un monde plus juste et plus durable en sortira renforcée.

PARTENAIRES-CADRES

- Ministry of Foreign Affairs, Denmark
- Ministry for Foreign Affairs, Finland
- Gouvernement de la République française :
  - Agence Française de Développement (AFD)
  - Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
  - Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
  - Ministère des Outre-mer
- Ministry of Environment, Republic of Korea
- Norwegian Agency for Development Cooperation
- Swedish International Development Cooperation Agency
- Direction suisse du développement et de coopération
- Environment Agency – Abu Dhabi, United Arab Emirates
- MAVA Fondation pour la nature

PARTENAIRES DE PROGRAMMES ET DE PROJETS
(contributions reçues en 2015 supérieures à 200 000 francs)

Gouvernements
- Australian Department for Foreign Affairs and Trade
- Austrian Federal Ministry for Europe, Integration and Foreign Affairs
- Bangladesh Forest Department
- Ministère des Forêts et de la Faune, Cameroun
- Agence des aires marines protégées, France
- Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building and Nuclear Safety, Germany
- Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany
- Ministry for Foreign Affairs, Directorate General for Development Cooperation, Italy
- Jeju Special Self-Governing Province, Republic of Korea
- Regional Ministry for Environment and Spatial Planning, Government of Andalucía, Spain
- Ministry of Foreign Affairs, Directorate-General for International Cooperation, the Netherlands
- Department for Environment, Food and Rural Affairs, United Kingdom
- Department for International Development, United Kingdom
- US Agency for International Development
- US Department of State

Organismes multilatéraux et conventions
- African Development Bank
- Convention sur la diversité biologique
- Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
- Commission européenne :
  - Direction générale de l'environnement
  - Direction générale de la coopération internationale et du développement
  - Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
  - Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement
- Global Environment Facility
- La banque mondiale
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Programme des Nations Unies pour le développement
- Programme des Nations Unies pour l'environnement

Organisations non gouvernementales
- BirdLife International
- Conservation International
- International Institute for Environment and Development
- Coalition pour le capital naturel
- Swedish Water House
- The Nature Conservancy
- Traffic International
- World Resources Institute
- World Wide Fund for Nature - International

Fondations
- Aage V. Jensen Charity Foundation
- Arcus Foundation
- Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques
- Drosos Foundation
- Fondation Segré
- Fondation Total
- Ford Foundation
- IUCN - US
- John D. and Catherine T. MacArthur Foundation
- Rockefeller Foundation

Secteur privé
- Hongkong & Shanghai Banking Corporation – HSBC
- Rio Tinto
- Sakhalin Energy Investment Company Ltd
- Shell International
- Yemen LNG Company Ltd

Pour une liste plus exhaustive de nos partenaires, rendez-vous sur www.iucn.org.

Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site internet ; les états financiers certifiés de l'UICN y seront publiés dans le courant de l'année.

L'UICN dans le monde : penser global, agir à l'échelle régionale

Onze bureaux régionaux se chargent de mettre en œuvre le Programme de l'UICN sur leurs territoires respectifs, en étroite collaboration avec les Membres et les partenaires, et supervisent des centaines de projets et d'initiatives. Quelques-unes des actions les plus réussies de ces bureaux régionaux sont évoquées ici.

Bureau régional pour l'Asie

L'Asie, avec la Chine et l'Inde en tête, est l'un des principaux moteurs de l'économie mondiale et la plupart des pays de cette région devraient atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020. Cette croissance économique dynamique, qui permet à de nombreuses personnes de vivre dans de meilleures conditions, exerce par ailleurs une pression sans précédent sur la biodiversité et les écosystèmes, et accentue la vulnérabilité des 800 millions de personnes vivant encore en dessous du seuil de pauvreté dans la région.

Le Bureau régional de l'UICN pour l'Asie a une forte présence dans la région depuis 1999. Le nombre de Membres a augmenté rapidement au cours des dernières années, et comprend maintenant 14 États et plus de 215 Membres de la société civile. Basée à Bangkok, avec des bureaux dans 10 autres pays, l'équipe asiatique est responsable d'un certain nombre de projets nationaux et régionaux.

L'initiative Mangroves pour l'avenir (MFF, pour l'anglais) est en place dans 11 pays d'Asie et de l'Océan Indien, couvrant plus de 75.000 km^2 du littoral des pays membres. Lancée en réponse au tsunami de l'océan Indien en 2004, MFF fonctionne selon un modèle de gouvernance unique qui mobilise les gouvernements, la société civile, et le secteur privé afin de promouvoir la résilience des communautés côtières. Depuis sa création, MFF a octroyé plus de 250 subventions à des organismes communautaires, et a récemment mis au point une nouvelle approche qui privilégie l'autonomisation des communautés locales.

Les partenariats avec de grandes entreprises asiatiques contribuent à transformer l'approche des secteurs qui ont un impact élevé, ce qui a un effet positif sur la biodiversité et les communautés. En Inde, grâce à l'implication assidue de Tata Steel, une analyse des activités de l'entreprise a été menée sur huit sites miniers à travers le pays, ce qui a permis d'établir une politique globale de gestion de la biodiversité. Au Viet Nam, un partenariat avec le principal exportateur de crevettes du pays a contribué à promouvoir un modèle novateur de polyculture mangrove/crevettes, aboutissant à la certification de 700 agriculteurs pour la production de crevettes bio et à une augmentation de 30 % des revenus pour les ménages participants.

Lancé lors du Congrès mondial des parcs de l'IUCN en 2014, le Partenariat de l'Asie sur les aires protégées (APAP, pour l'anglais), qui regroupe des membres de neuf pays, fournit une plate-forme importante pour la mise en commun des meilleures pratiques en matière de gestion des aires protégées. Au cours de l'année dernière, un projet de constitution a été rédigé, le premier Comité directeur a été organisé, et un site Internet a été créé. Le Ministère japonais de l'Environnement a également organisé le premier Atelier APAP sur les aires marines protégées, sur l'île d'Ishigaki-jima, Japon. Par ailleurs, le programme Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau (BRIDGE) a continué à promouvoir la diplomatie de l'eau dans le bassin fluvial du Mékong, qui s'étend au Viet Nam, en République démocratique populaire lao et au Cambodge. Les activités comprenaient des formations sur le droit international de l'eau, et le partage des avantages entre différentes parties intéressées, parmi lesquelles les assemblées nationales du Viet Nam et du Cambodge.

En tant qu'organisme chargé de la gestion régionale de l'investissement du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF, pour l'anglais) au niveau du point chaud Indo-Burma, l'UICN a accordé plus de 90 subventions pour un montant de 8,1 millions de dollars américains afin de soutenir les organisations de la société civile au Viet Nam, au Cambodge, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande, au Myanmar et en Chine. Leurs projets vont de l'aide aux communautés pour la gestion des zones de conservation des poissons en République démocratique populaire lao à des enquêtes sur les espèces menacées comme le saola et le grébifoulque. D'autres actions pour les espèces ont été menées dans la région, telles que la préparation d'un plan d'action national pour la conservation du gibbon en République démocratique populaire lao, et le soutien à la conservation des dugongs au Sri Lanka et des éléphants d'Asie au Bangladesh. Près de 1.600 espèces animales ont été mises à jour sur la Liste rouge du Bangladesh, et la Liste rouge des espèces de plantes endémiques a considérablement progressé au Bhoutan.

www.iucn.org/asia

Centre de Coopération pour la Méditerranée

La mer Méditerranée, qui représente moins de 1% de la surface des mers à l'échelle de la planète, abrite 10% des espèces marines connues et son bassin, l'un des points chauds de biodiversité sur la planète, abrite 10% de la flore vasculaire. La région comprend 20 pays, avec plus de 150 millions d'habitants vivant le long de ses 46.000 kilomètres de côte, et reçoit des millions de visiteurs chaque année.

Entre autres problèmes, cette région est affectée par une urbanisation rapide des zones côtières ainsi que par une perte de sol croissante due à l'érosion et à la rareté de l'eau. De plus, le déversement de substances toxiques, la surexploitation des ressources halieutiques, et le trafic maritime représentent une menace pour la faune marine et pour les ressources naturelles.

L'UICN, qui bénéficie du soutien de plus de 160 Membres en Méditerranée, a pour principal objectif d'améliorer la conservation de la biodiversité et des ressources dans la région grâce à une approche de gestion intégrée fondée sur la coopération. En 2015, le travail du Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN, basé à Malaga (Espagne), a abouti à la consolidation de son Programme pour la Méditerranée en partenariat avec des institutions et des gouvernements régionaux.

Cette année a été marquée par la réalisation de plusieurs projets dans la région, tels que le géoportail sur les ressources naturelles et la biodiversité de la mer d'Alboran, et le projet Expérience méditerranéenne de l'écotourisme (MEET, pour l'anglais), qui continue de promouvoir le tourisme durable et le développement socio-économique dans 10 pays méditerranéens : l'Italie, la France, l'Espagne, la Jordanie, le Liban, l'Égypte, Malte, Chypre, la Grèce et la Tunisie. Le projet prévoit d'étendre ses activités à d'autres zones protégées en 2016.

Le Forum régional de conservation en Afrique du Nord de l'UICN, organisé en Égypte en octobre 2015, a été un moment fort à l'occasion duquel 19 Membres se sont réunis pour créer un consensus sur les mesures et l'engagement en faveur de la conservation au niveau national et régional. Par ailleurs, le projet des Petites initiatives pour les organisations de la société civile d'Afrique du Nord finance des activités de formation et de renforcement des capacités des organisations locales, afin d'encourager les efforts de conservation dans la région. L'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie sont impliqués dans ce projet.

www.iucn.org/mediterranean

Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe

Les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe abritent une multitude de ressources biologiques et naturelles, et plusieurs points chauds de biodiversité. Le travail de l'UICN y est essentiellement axé sur la dégradation des habitats et l'exploitation non durable et inéquitable de la base des ressources naturelles. Cela implique de travailler avec les Membres et les partenaires pour offrir des solutions innovantes sur le terrain et pour soutenir et influencer les changements de politiques à plusieurs niveaux et dans différents secteurs.

Au cours de l'année 2015, le Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe s'est centré sur les défis liés à la dégradation et à l'exploitation. En ce qui concerne les politiques, le Bureau régional a renforcé la capacité des décideurs à prendre des décisions fondées sur des preuves tangibles, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Dans le cadre de ce processus, des observatoires ont été créés au sein des Commissions économiques régionales, et l'East Africa Community Regional Reference Information System – RRIS (Système régional d'informations de référence pour l'Afrique de l'Est) a été mis en place. Le Bureau a également créé un pôle régional pour la restauration du paysage forestier (FLR, pour l'anglais) à Kigali, au Rwanda, qui fournira des services de soutien technique et de conseil pour la région dans son ensemble. Une série d'Évaluations des possibilités de restauration a été entreprise en 2015 avec, entre autres, des évaluations au niveau national au Rwanda et en Ouganda, dans le but d'éclairer les mesures de restauration à prendre au sein de ces deux pays.

Sur le terrain, le Bureau régional de l'IUCN a travaillé avec les communautés locales afin de renforcer les capacités d'adaptation par la promotion de l'application de solutions basées sur la nature. Dans la région du Mont Elgon, entre l'Ouganda et le Kenya, l'UICN a mis en place un cadre de résilience pour contribuer à l'adaptation au changement climatique. Dans le cadre de ce processus il a fallu prendre des mesures de conservation du sol et de l'eau, de restauration et de protection de la végétation riveraine et des paysages dégradés, et élaborer une stratégie pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la gestion des écosystèmes transfrontaliers en Afrique de l'Est.

La gouvernance, et en particulier le renforcement des droits et des responsabilités des collectivités locales, est également un élément central du travail de l'UICN dans la région. En Afrique australe, un grand travail pour l'engagement communautaire a été effectué au niveau de l'écosystème du Kalahari-Namib et du bassin fluvial d'Orange-Senque. Au Botswana, une société de gestion communautaire a bénéficié du soutien de l'Union dans le cadre de la préparation de la candidature d'un conseil foncier local à un projet d'écotourisme. En Namibie, une communauté a reçu une aide pour récolter 100 tonnes par mois de prosopis, une espèce végétale envahissante.

L'UICN continue à promouvoir et à soutenir la conception et la mise en œuvre de plans d'action environnementaux communautaires avec un bilan global très positif. Grâce au projet d'Orange-Senque, par exemple, les priorités définies par les collectivités à travers les plans d'action sont intégrées dans les plans de développement du district au Botswana, ainsi que dans les plans au niveau municipal et provincial en Afrique du Sud.

www.iucn.org/esaro

Bureau régional pour l'Europe

En Europe, la perte de biodiversité et des habitats, provoquée par une agriculture intensive et aggravée par les effets du changement climatique, reste un problème majeur pour la région. Depuis 2006, l'UICN a évalué près de 10.000 espèces sur la Liste rouge européenne, et indique qu'un taux alarmant de 25% des espèces sont menacées d'extinction. Cela, de même que d'autres données, montre que l'Europe n'est pas en bonne voie pour atteindre les objectifs de biodiversité fixés dans la stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2020.

Bien que la législation sur la nature qui régit l'UE soit parmi les plus exhaustives au monde, l'amélioration de la situation dépend aujourd'hui de l'application de cette législation, qui doit être plus systématique et plus efficace pour que les politiques environnementales européennes puissent continuer à constituer un exemple important au niveau mondial. Les expériences de réussites en Europe peuvent constituer un modèle de leadership qui sera suivi par la communauté mondiale de la conservation.

Au niveau international, le Bureau régional de l'UICN pour l'Europe, qui fait le lien entre les institutions de l'UE et les programmes à l'échelle mondiale de l'UICN, s'est impliqué intensément dans des discussions pour fixer les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et a soutenu le point de vue de l'organisation dans de nombreuses conférences.

Le Bureau régional ouvre également la voie à la promotion des solutions basées sur la nature, notamment par le biais de la coopération avec des gouvernements sous-nationaux. Dans ce cadre, il contribuera à la création de Centres mondiaux pour l'environnement, ce système permettant l'évaluation et la certification des villes et des régions qui placent la protection de l'environnement, le développement durable, la biodiversité, et les services écosystémiques au cœur du développement urbain et régional. Son objectif est d'encourager les gouvernements sous-nationaux à adopter des solutions basées sur la nature afin d'affronter les défis mondiaux.

L'importance de l'UICN dans le lien entre les responsabilités européennes et mondiales est clairement mise en évidence par le succès de son programme pour les territoires d'outre-mer de l'UE, qui est axé sur la conservation et les approches fondées sur l'écosystème pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Ce programme inclut les projets sur le terrain et la gestion d'un mécanisme de financement dans les pays et les territoires d'outre-mer, et bénéficie du soutien de la Commission européenne.

Cette année, l'UICN a contribué à la rédaction d'un document-cadre à l'échelle européenne sur le Programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT) lié aux Directives de l'UE pour les oiseaux et leurs habitats. Ainsi, l'Union a réaffirmé son engagement en faveur d'une évaluation scientifique des politiques et de la législation fondée sur des éléments tangibles, et sa position de non-régression en matière de politique environnementale. L'UICN a également présenté récemment une réponse à la Feuille de route de l'UE sur le Plan d'action de l'UE contre le Trafic de la faune.

En outre, le Bureau régional de l'UICN pour l'Europe a continué à effectuer des évaluations importantes pour la Liste rouge européenne, et la Commission européenne a accepté cette année de contribuer à l'évaluation de plus de 4.000 nouvelles espèces d'ici à 2018 à travers son programme LIFE et une sélection d'États membres de l'UE. À travers ces projets, l'UICN réaffirme sa position de fournisseur clé d'information scientifique sur la conservation des espèces dans la région.

www.iucn.org/europe

Bureau régional pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale

En 2015, l'UICN a créé un Bureau régional pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale. Basé à Belgrade, en Serbie, ce bureau représente l'UICN dans 17 pays en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, dans le Caucase du Sud, dans la Fédération de Russie et en Asie centrale.

Cette région couvre environ 15 % de la surface terrestre du globe, avec une population de plus de 300 millions de personnes. Elle comprend le plus grand pays du monde, la Fédération de Russie, et le Kazakhstan, qui est le plus grand pays enclavé. La région comprend également huit des 14 biomes existant dans le monde, et abrite 684 taxons menacés d'extinction, dont 138 sont en voie de disparition.

Ce Bureau régional promeut la protection à long terme de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région. Il a pour objectif de renforcer la mise en œuvre des normes de conservation en Europe de l'Est et en Asie centrale, avec la collaboration des Membres et des partenaires, en soutenant les initiatives régionales et nationales en faveur du renforcement institutionnel et du développement des capacités pour une gouvernance équitable des ressources naturelles et la gestion des aires protégées.

En collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux, le Bureau a aidé à développer plusieurs plans de gestion des aires protégées en Albanie et au Monténégro, notamment pour le lac de Skadar qui borde ces deux pays. Il a également collaboré activement avec les autorités nationales à l'établissement d'un système de gestion pour l'extension de la région d'Ohrid (Albanie), site classé au patrimoine mondial, et a apporté son expertise pour le développement de l'hydroélectricité dans le parc national de Mavrovo en ex-République yougoslave de Macédoine.

Avec le soutien de la Fondation MAVA, le Bureau régional a efficacement contribué à la création du Réseau de planification de la conservation, le plus grand réseau institutionnel d'autorités pour la conservation de la nature en Europe du Sud-Est, avec la conception d'un premier Programme régional global de développement des capacités et la préparation d'un Rapport sur l'état des systèmes de conservation de la nature. Par ailleurs, le Bureau soutient activement la mise en œuvre de l'un des programmes phares de l'UICN dans la région : l'European Neighbourhood Policy Instrument – Forest Law Enforcement and Governance Programme – ENPI FLEG (l'Instrument européen de voisinage politique – Programme d'application des règlementations forestières et gouvernance).

L'année prochaine, le Bureau régional pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale se centrera particulièrement sur l'élargissement de sa composition et de son réseau de partenariat, à travers la diffusion d'outils de connaissance de l'UICN et d'autres normes internationales pour une gouvernance et une gestion efficaces de la biodiversité, ainsi que sur la promotion de nouvelles initiatives pour les réseaux d'aires protégées et la restauration du paysage.

www.iucn.org/ecaro

Bureau des États-Unis

Le Bureau de l'UICN à Washington travaille avec ses 94 Membres aux États-Unis et au Canada, plusieurs institutions mondiales, et la communauté des donateurs américains, afin de promouvoir la conservation dans le monde entier. En 2015, l'un des principaux objectifs de son activité a été de travailler avec les Membres et les partenaires américains sur les questions essentielles relatives à la conservation et à la durabilité. L'un des principaux enjeux pour le Bureau des États-Unis est la vision que le monde des affaires, et en particulier les secteurs de la finance et de l'agriculture, a de la nature et de la biodiversité. L'impact de l'agriculture sur la biodiversité est énorme, et une grande partie de la politique globale pour soutenir l'agriculture est définie et subventionnée par des institutions financières américaines.

Le Bureau a notamment fourni un soutien technique en matière de biodiversité à des institutions financières multilatérales telles que la Banque mondiale. En Décembre 2015, l'UICN a signé un protocole d'accord avec le Président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, dans le cadre de l'UNFCCC COP21, pour la promotion de la biodiversité au sein des pratiques de prêt de la Banque. L'UICN coordonne également le Groupe d'experts sur la biodiversité qui participe aux discussions sur les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale. Dans le cadre d'une série de réunions, le groupe a préparé plusieurs recommandations qui impliquaient de modifier la politique proposée, la majorité ayant à ce jour été adoptées. L'UICN a également développé un partenariat de recherche avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI, pour l'anglais) afin d'évaluer les mécanismes politiques capables de faire face à des risques et à des externalités liées au capital naturel dans la production agricole et la nutrition.

En 2015, dans le cadre des préparatifs du Congrès mondial de la nature, le bureau de Washington, avec un certain nombre de fondations américaines, a abordé certains sujets tels que les données sur la biodiversité pour la conservation, la communauté de la finance, et les aires protégées, en vue de contribuer à établir des partenariats à long terme qui soutiennent fermement les programmes de l'UICN. Le Bureau accueille également une fondation de bienfaisance, IUCN-US, qui tient un rôle au niveau de la gestion des dons des bailleurs de fonds américains, pour les rediriger vers d'autres organisations, dont l'UICN. Cette année, le Bureau a réussi à obtenir des financements auprès de plusieurs fondations, et a consolidé le Conseil d'IUCN-US. Le Conseil soutient également le développement d'un Comité national de l'UICN.

www.iucn.org/usa

Bureau régional pour l'Océanie

La région de l'Océanie couvre une superficie de l'océan qui représente deux fois la taille de l'Afrique, et comprend 16 pays et territoires pour une population totale de 35 millions. La région est un point chaud de biodiversité et de ressources marines tropicales, abritant des thons et des récifs coralliens ainsi que de vastes aires marines protégées. Cette région, qui comprend plusieurs nations insulaires dont l'existence au cours du siècle prochain est menacée, se trouve en première ligne en termes d'impact du changement climatique.

Le Bureau régional de l'UICN pour l'Océanie, basé à Fidji, travaille au développement de partenariats intersectoriels et au renforcement des capacités afin de gérer et protéger les ressources naturelles de la région et de promouvoir l'utilisation, la gestion, et la conservation durables des espèces et des écosystèmes à long terme.

La réunion des partenaires, en juillet 2015, lors du Forum sur les espèces des îles du Pacifique, a été un grand pas en avant pour la coordination de la conservation des espèces régionales. Des engagements y ont été pris, qui visent à combler les lacunes en matière de données et de recherche, et à mettre en œuvre un projet et une politique efficace. Le Bureau régional a également réuni les principaux partenaires lors d'une réunion ministérielle de haut niveau sur les solutions du secteur privé pour la conservation du concombre de mer, et une table ronde a eu lieu avec les gestionnaires de trois des plus vastes aires marines protégées du monde.

L'UICN continue développer le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF, pour l'anglais) qui subventionne plus de 25 projets en Mélanésie occidentale. Par ailleurs, un observatoire régional pour les aires protégées a été créé, dans le cadre du Programme de gestion de la biodiversité et des aires protégées de l'UICN (BIOPAMA), avec plusieurs activités clés pour renforcer les capacités nécessaires à la gestion de ces aires.

On peut également citer, entre autres projets de l'année 2015, les suivants : MARSH (Réhabilitation des mangroves pour des forêts saines gérées durablement) en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a contribué à la création d'une politique provinciale sur les mangroves ; EESLI (Initiative pour l'énergie, les écosystèmes, et les moyens de subsistance durables), qui ne cesse d'augmenter le niveau de consommation d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique dans les pays participants ; Îles à faible teneur en carbone, qui a contribué à réduire la dépendance de certains pays vis-à-vis des hydrocarbures importés ; et l'initiative Waste-to-Art, pour sensibiliser le public à la pollution marine et à la gestion des déchets, avec des activités telles que des nettoyages de plage.

Le travail de gouvernance environnementale a inclus le renforcement du droit environnemental et de la formation pour le développement des capacités dans cinq pays de la région (Îles Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Timor-Leste, Fidji, et Vanuatu) ; l'enregistrement officiel de l'Association de droit environnemental de Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le cadre de la Loi constitutive sur les Associations de Papouasie-Nouvelle-Guinée ; la conception du plan stratégique de l'Association de droit environnemental des Îles Salomon ; et l'organisation d'un atelier de planification stratégique pour l'Association de droit environnemental de Vanuatu.

En 2016, le Bureau régional pour l'Océanie mettra en place un Centre pour la gouvernance environnementale dans le Pacifique (PCEG, pour l'anglais), dont le travail sera axé sur le droit de l'environnement, la politique environnementale et sociale, l'économie des ressources naturelles, et le leadership. L'objectif de ce centre est d'offrir un service de gestion de l'environnement à l'échelle mondiale, de sensibiliser, de promouvoir le dialogue, et de créer des alliances autour des questions et des opportunités clés. Il jouera également un rôle de vecteur et de référence en matière de connaissances et d'information. Le PCEG sera inauguré officiellement à Suva, Fidji.

www.iucn.org/oceania

Bureau régional pour l'Afrique centrale et occidentale

Depuis la fusion des bureaux d'Afrique centrale et d'Afrique occidentale de l'UICN, en 2008, le nouveau Bureau régional, basée à Ouagadougou (Burkina Faso),continue à assister les gouvernements de 26 pays pour créer un environnement politique, social, et économique qui favorise la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles, et la conservation de la biodiversité.

En 2015, le travail de l'UICN en Afrique centrale et occidentale a soutenu la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres États de la région en vue de renforcer l'application de la politique environnementale. À ce titre, des mesures ont été prises pour contribuer à la mise en place d'un mécanisme de consultation régionale concernant la gestion d'écosystèmes partagés, et des lignes directrices d'opérationnalisation sur la construction de grands projets hydrauliques en Afrique de l'Ouest, approuvées par les 15 ministres africains, ont été définies. L'UICN a également collaboré avec les gouvernements de Guinée-Bissau, de Gambie, du Sénégal, de Mauritanie, de Guinée et du Cap-Vert pour inscrire les questions environnementales aux programmes scolaires.

Au cours de l'année, le Bureau régional a organisé un certain nombre d'activités de renforcement des capacités et de formation pour les professionnels des aires protégées au Niger, au Burkina Faso, au Bénin, au Togo, et au Ghana, et a mis à la disposition des responsables de 50-80 aires protégées un outil convivial pour contrôler l'efficacité des aires protégées en Afrique centrale et occidentale. Des plans de zonage et de développement local intégrant la conservation de la biodiversité ont également été mis à la disposition des parties prenantes en Guinée-Bissau, au Cameroun, et en République démocratique du Congo.

L'utilisation de ces outils de planification a permis d'augmenter l'accès des populations à des moyens de subsistance alternatifs, à de meilleures conditions de travail, et à des revenus supérieurs tirés de la biodiversité. Ainsi, dans la Réserve de biosphère du Dja, au Cameroun, l'optimisation de la gestion halieutique a permis de réduire les besoins en bois de plus de 80% et le temps de séchage du poisson de près de 90%, tandis que les revenus des ménages vivant de l'aquaculture ont augmenté de plus de 50%. De même, en Guinée-Bissau, 415 femmes travaillant dans la préparation et la commercialisation du poisson ont amélioré la quantité et la qualité de leurs produits, augmentant ainsi leurs revenus tout en réduisant la consommation de bois grâce à l'utilisation de fours écoénergétiques.

www.iucn.org/paco

Bureau régional pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes

La région du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes est considérée comme l'un des pôles de biodiversité endémique à l'échelle de la planète. Cependant, la croissance de la population, la perte des habitats et la dégradation de l'environnement menacent cette richesse unique. En 2015, le Bureau régional de l'UICN pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes a collaboré avec les Membres, les gouvernements, le secteur privé, les communautés locales et les peuples autochtones pour obtenir de bons résultats sur le terrain, en particulier en matière de conservation des aires forestières et de gestion intégrée des bassins fluviaux.

Au Guatemala, le Bureau régional a apporté son assistance technique et facilité le dialogue avec différentes parties prenantes qui ont contribué à l'approbation d'une nouvelle loi pro-forêt, adoptée par le Sénat, selon laquelle 400 millions de dollars américains doivent être consacrés chaque année à l'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs forestiers. Par ailleurs, environ 2.000 familles sur 100 hectares de terres ont bénéficié de la mise en place d'accords de cogestion des forêts communales à San Marcos. Enfin, quatre pays d'Amérique centrale (le Guatemala, le Salvador, le Costa Rica et le Honduras) et trois états de la péninsule du Yucatan au Mexique (Yucatan, Campeche et Quintana Roo) se sont engagés à la restauration d'un paysage de 7,1 millions d'hectares, dans le cadre des objectifs fixés par le Défi de Bonn, et une feuille de route stratégique pour le Costa Rica et le Panama sur la gestion du bassin fluvial transfrontalier de Sixaola a été approuvée.

Au Nicaragua, trois territoires autochtones ont adopté un plan de cogestion avec le gouvernement central pour la Réserve biologique de Cayos Miskitos. Dans l'aire de Moskitia (Honduras), cinq conseils territoriaux autochtones sont parvenus à un accord préliminaire pour la gestion partagée du système lagunaire de Karatasca, dont la superficie est estimée à 1.200 km^2. Ils ont également établi des lignes directrices régionales pour le consentement libre, préalable et informé pour les projets REDD+, conçus avec la participation des gouvernements et des réseaux de peuples autochtones.

www.iucn.org/ormacc

Bureau régional pour l'Amérique du Sud

L'Amérique du Sud est l'une des régions les plus riches du monde en termes de biodiversité, de ressources hydriques et d'endémisme. En effet, c'est dans les Andes tropicales que se trouvent les taux les plus élevés d'oiseaux et d'amphibiens endémiques de la planète. Ce sous-continent de 18 millions de km^2 est largement dépendant des services écosystémiques : le Venezuela produit 75% de son électricité à partir de l'énergie hydraulique ; au Pérou, environ 40% des produits agricoles d'exportation utilisent l'eau des aires protégées ; et, dans toute la région, l'écotourisme est souvent considéré comme une alternative à l'économie basée sur les énergies fossiles.

Le Bureau de l'UICN pour l'Amérique du Sud se concentre principalement sur la gestion durable des ressources naturelles, sur les aires protégées, sur la conservation de la faune, et sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, dont l'impact sur la région est de plus en plus important.

Au Pérou, l'UICN a mis en œuvre des mesures d'adaptation fondées sur les écosystèmes et le renforcement des capacités dans les communautés des régions montagneuses du pays. Au Chili, les efforts se concentrent sur la collecte de données tangibles pour une Réduction des risques de catastrophes (Eco-DRR, pour l'anglais) basée sur l'écosystème, en vue de négociations politiques. Au Brésil, le Bureau travaille avec des partenaires locaux pour garantir l'intégration de l'adaptation basée sur les écosystèmes aux plans municipaux pour les aires protégées. En Colombie et au Pérou, des initiatives pour la Restauration des paysages forestiers de l'UICN (FLR, pour l'anglais) sont mises en œuvre afin d'évaluer le potentiel de restauration des forêts. Le renforcement des capacités et la mise en œuvre des stratégies d'adaptation sont également développés pour les communautés du Paramo, un écosystème de haute montagne au sein de la région andine.

L'UICN continue à apporter son soutien à l'Équateur et à la Colombie pour leur Liste rouge nationale des écosystèmes, et pour la Liste rouge nationale des espèces de ces deux pays et de celles du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay. L'Union effectue également de nouvelles évaluations d'espèces en Amérique du Sud, dans le cadre de son Programme mondial pour les espèces. Le renforcement des capacités au Brésil et la mise en œuvre d'un groupe de travail pour la création d'une approche nationale sur les Listes rouges de l'écosystème font également partie des priorités pour le continent.

En outre, l'utilisation de la Liste verte des aires protégées est actuellement encouragée en Colombie et au Pérou. Au Brésil, dans les biomes du Pantanal et du Cerrado, la collaboration de l'UICN avec des partenaires a permis de créer des conditions favorables pour une gouvernance des ressources naturelles plus rigoureuse. En outre, des améliorations ont été apportées au Système d'information des eaux transfrontalières, un outil de mise en commun des informations et des données sur les bassins transfrontaliers entre l'Équateur et le Pérou et dans le bassin du Titicaca, entre le Pérou et la Bolivie.

www.iucn.org/sur

Bureau régional pour l'Asie de l'Ouest

L'Asie de l'Ouest comprend différents écosystèmes, comme les forêts méditerranéennes, les déserts, les plaines, les oasis, les montagnes, les rivières, les lacs, les marais, les mangroves, ou encore les récifs coralliens, qui fournissent un large éventail de services écosystémiques et des corridors écologiques pour les espèces migratrices de la région. Mais la région est confrontée à de nombreuses menaces, comme la dégradation des terres et la désertification, une utilisation non durable de l'eau, la perte de biodiversité et des habitats, et l'extinction des espèces. La pollution, les espèces exotiques envahissantes, et le développement côtier non planifié ont un impact négatif sur le milieu marin.

Le Bureau régional pour l'Asie de l'Ouest de l'UICN est implanté dans 13 pays où il se concentre sur différentes activités de conservation et de développement durable, en particulier dans les domaines de l'eau et du changement climatique, des aires protégées et de la biodiversité, des terres arides et des moyens de subsistance, ainsi que sur la gestion des aires marines et côtières.

L'UICN travaille en collaboration avec des Membres et ses partenaires, et divulgue ses connaissances stratégiques en matière de conservation dans la région. En 2015, le Bureau régional pour l'Asie de l'Ouest a organisé le Forum régional de la conservation, en Jordanie, offrant ainsi aux gouvernements, aux ONG, aux partenaires, et au secteur privé une plateforme pour aborder les principaux enjeux de conservation dans la région, et pour préparer le Congrès mondial de la nature.

Grâce au soutien de l'UICN, un nouveau réseau régional sur l'eau a été lancé cette année en Jordanie, au Liban, en Égypte, au Maroc et en Palestine. Ce réseau, appelé RKNOW, servira de plateforme pour l'échange de connaissances sur la gestion pratique intégrée des ressources en eau.

Le Bureau régional pour l'Asie de l'Ouest de l'UICN fournit également une assistance technique aux pays membres en Asie de l'Ouest. En 2015, il a contribué à créer le premier rapport national de la Convention sur la diversité biologique pour la Palestine, et a contribué à la conception de programmes sexospécifiques dans d'autres zones. La même année, le Bureau régional a participé et a présenté deux études de cas dans le cadre d'une réunion de dirigeants tenue au Caire sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

www.iucn.org/rowa

Ceci est le premier volume du Rapport annuel de l'UICN pour l'année 2015. Les états financiers, partie intégrante de ce rapport, seront présentés dans un second volume une fois qu'ils auront été certifiés puis approuvés par le Conseil de l'UICN.

Légendes et crédits photograhiques

- **Couverture :** Photo abstraite d'un cactus – **© Panuruangjan | Dreamstime**
- **Deuxième de couverture :** Le glacier François-Joseph en Nouvelle-Zélande, dont la fonte est accélérée par le changement climatique – **© Fanny Murith**
- **Page 3 :** Le Président de l'UICN Zhang Xinsheng et la Directrice générale de l'UICN Inger Andersen – **© IUCN**
- **Page 6 :** Assemblée des Membres lors d'un Congrès mondial de la nature – **© IUCN**
- **Page 8 :** Le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, à Paris pour la COP21, en compagnie de la Directrice générale de l'UICN et de Mme Ségolène Royal, Ministre française de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie – **© IUCN/Mark Gnadt**
- **Page 15 :** Culture d'algues marines dans l'aire marine protégée de Nusa Penida, à Bali, Indonésie – **© Marie Fischborn**
- **Page 19 :** La Cueva de los Tres Ojos, grotte calcaire en République dominicaine – **© BIOPAMA Photo Library**
- **Page 20 :** S.A.R. le duc de Cambridge et la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, au siège de l'UICN à l'occasion d'une réunion de l'initiative *United for Wildlife* – **© Nikkol Rot Fotografie**
- **Page 25 :** Espèces eurasiennes et nord-africaines de tulipes sauvages (*Tulipa sylvestris*), espèces cibles de la Liste rouge des monocotylées pour la région méditerranéenne – **© Khellaf Rebbas**
- **Page 26 :** Les femmes d'une communauté locale de pêcheurs de Guinée-Bissau sont impliquées dans un projet de pêche artisanale – **© Pierre Campredon**
- **Page 29 :** Le Président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, et la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, lors de la signature d'un protocole d'accord à Paris – **© IUCN/Mark Gnadt**
- **Page 31 :** Le tamarin lion doré (*Leontopithecus rosalia*), natif des forêts côtières atlantiques du Brésil – **© Robert Hofstede**
- **Page 32 :** La Zone protégée du Wadi Rum (Jordanie), site mixte naturel et culturel du Patrimoine mondial – **© Nader el Daoud**

Crédits

Publié par l'UICN, Gland, Suisse
Coordination du projet : Deborah Murith
Rédacteur : Mark Schulman
ISBN : 978-2-8317-1783-8
Traduction : Cécile Lacroix
Conception et maquette : åtta design sàrl, Genève, Suisse
Imprimé par abp-project (Estavayer-le-Lac, Suisse) sur papier certifié FSC
© 2016 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

**UNION INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE**

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
Tel +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
www.iucn.org